

2/42



brabant

décembre 1962 - n° 12 - mensuel

Fédération Touristique
de la
Province
de
Brabant

1000
13 97 50
PRIX DU NUMERO : 10 F
ABONNEMENT : 80 F
C.C.P. 3857.76
Bureaux ouverts de 8 h 30 à 17 h 30

SOMMAIRE

- Le Brabant première province touristique du pays. Yves Boyen.
- La colonne du Congrès. Pierre Giraud.
- Un peintre romantique espagnol. Enrique Rey Pintos.
- Rue des Chandelliers. G. Winterbeek.
- Karine Ledel. Léon Noël.
- Le château de Fonteneau à Nivelles. Georges Delmoule.
- Sélection plus sévère à l'exposition du Brabant. Marcel Fryns.
- Les secrets de la vie des abeilles. Y. B.
- La comte de la Mi-Carême. G. Daria de Brucques.

Les textes publiés s'engagent
sur la responsabilité de leurs auteurs.
Les manuscrits ne sont pas rendus.

VOTRE COUVERTURE :

La rue Neuve, lors d'une précédente
féerie lumineuse. Voir notre article
« Il n'y a qu'une seule rue Neuve au
monde ».

Une « table ronde » à Keerbergen

LE BRABANT

PREMIÈRE PROVINCE
TOURISTIQUE DU PAYS

Tel est le thème défendu au colloque
des syndicats d'initiative

JADIS, privilège de caste, considéré encore, au seuil de la seconde guerre mondiale, comme l'apanage de quelques classes privilégiées, le tourisme est devenu, au lendemain de cette sanglante déflagration et, principalement, au cours de cette dernière décennie, une réalité palpable, tangible, universelle qu'il serait insensé de nier, criminel d'ignorer. Sa constante progression, corollaire d'une démocratisation sans cesse plus accentuée qui le rend pratiquement accessible à toutes les couches de la population, ont révélé, d'une manière frappante, au-delà de la mission culturelle qui lui est dévolue, les incommensurables ressources qu'il recèle et les perspectives brillantes qu'il offre dans le domaine de l'expansion économique. Face à cette gigantesque industrie qui essaime sous tous les cieux, les organismes, qui se sont assigné la noble mission de pourvoir à son harmonieux développement, ont compris que rien de grand, rien de beau, rien de solide, rien de durable, ne se créait dans l'isolement et que la dispersion des efforts même les plus généreux ne pouvait qu'engendrer les conséquences les plus désastreuses pour aboutir, en définitive, dans cette variante du struggle for life, à l'élimination radicale et définitive de ces imprudents solitaires.

La Fédération touristique du Brabant l'a parfaitement compris aussi et c'est sous cette optique d'une fusion de plus en plus intime, d'une synchronisation de plus en plus poussée, des activités touristiques relevant de notre province qu'elle a organisé, à l'intention des Syndicats d'Initiative les 23 et 24 novembre dernier, dans les coquets et spacieux salons du « Grand Veneur » à Keerbergen, des journées de contacts et d'études qui connurent un succès d'intérêt du meilleur aloi.

Autour de cette « table ronde » étaient réunis, entourant MM. Van Bever, député permanent, vice-président de notre Fédération touristique, qui dirigea les débats en remplacement de M. Spaelant, notre président, empêché pour raison de santé, et Verhé, commissaire général adjoint au Tourisme, MM. Cresens, vice-président de notre association et président du Syndicat d'initiative de Diest, Marinus et Goffaux, administrateurs, Duwaerts, secrétaire permanent, et Neefs, trésorier de notre Fédération, et de nombreux délégués représentant les syndicats d'initiative de Bruxelles, Aarschot, Ittre, Hal, Nivelles, Louvain, Tirlemont, Jodoigne, ayant à sa tête M. Courtoy, député permanent, Ottignies, Braine-l'Alleud, Villers-la-Ville, Wavre et de la Vallée de la Néthen, tandis que les syndicats d'Overijse, de Chaumont-Gistoux, Rixensart, Braine-le-Château, Wavre et de la Vallée de la Voer avaient dû se désister pour cause de force majeure.

Le canevas de ces journées fut fourni par le rapport déposé par M. M.-A. Duwaerts, au nom du Comité exécutif de notre Fédération. On voudrait pouvoir reproduire, in extenso, cette relation qui, au-delà de l'énumération du programme d'activités, arrêté pour l'année 1963, fourmillait en idées neuves, en suggestions originales, dominées par le constant souci d'assurer avec le maximum d'efficacité et à la lumière de l'expérience du passé comme des leçons du présent, la saine et constante promotion du tourisme brabançon. À défaut, évoquons les points essentiels défendus par notre secrétaire permanent.

Le Brabant, terre promise des touristes européens

Tel est le thème grandiose, fascinant, mais nullement chimérique qui courut tout au long de cet exposé, au cours duquel M. Duwaerts s'attacha d'abord à définir la position qu'occupe, actuellement, le tourisme au sein des grandes disciplines contemporaines. Il est patent que l'amélioration graduelle du bien-être due à l'élévation du niveau de la vie, à la réduction des heures de travail, à la généralisation et à l'extension des congés payés combinés avec le développement des moyens de transport, la soif de connaître d'autres horizons et la diffusion sans cesse plus accentuée de l'enseignement, avec son corollaire, l'éveil de la curiosité intellectuelle, ont procuré au tourisme une clientèle toujours plus nombreuse et le range parmi les branches d'activités les plus importantes du pays dont l'incidence sur l'économie nationale et régionale n'est plus à démontrer.

Ce phénomène général, pour ne pas dire universel, qui est à la base du développement prodigieux du tourisme social se trouve encore accentué, en Brabant, du fait de l'incomparable

La beauté et le pittoresque de la nature font le charme et la séduction de Keerbergen.

et enviable position qu'occupe notre province, au cœur d'une Europe en voie d'unification. Sièges probable des principales institutions européennes, le Brabant se doit de mettre tout en œuvre pour faire honneur à cette nouvelle destinée et mériter de devenir non seulement la plaque tournante mais aussi le gigantesque dortoir du Marché Commun.

Son passé est garant de son avenir. Avec Bruxelles comme capitale, il a façonné, au cours de son histoire tour à tour glorieuse et sanglante, cette superbe Belgique dont il est resté, par delà toutes les tourmentes, à la fois l'élément médiateur et modérateur et le centre névralgique. A ce sujet, l'orateur déplora cette tendance fâcheuse de certains de nos dirigeants d'ignorer, trop soude certains de nos dirigeants du Brabant. Déjà sensible vent, ce rôle éminent du Brabant. Déjà sensible sur le terrain politique, ce travers, s'il se prolongeait, risquerait d'être préjudiciable à nos intérêts provinciaux. N'a-t-on pas vu, sur le plan strictement touristique, se propager des slogans où le

Brabant, en tant qu'entité, était systématiquement ignoré, pour faire place à ces notions plus générales de Flandre et de Wallonie. Politique déplorable si l'on songe que le Brabant est non seulement une terre de passage, mais une terre d'accueil, par excellence, où sont harmonieusement entrelacés les sites chargés de poésie et les villes d'art lourdes d'histoire qui en font une région spécifique pour répondre à cette forme récente d'évasion que sont les week-ends touristiques.

Programme et perspectives pour l'année 1963

Après avoir exhorté les syndicats d'initiative à secouer cet individualisme, ce particularisme débilisant qui, fréquemment, les rive dans un esseulement détestable et à solliciter l'appui, le concours ou les conseils de notre Fédération, M. Duwaerts aborda le programme que le Brabant s'est assigné pour les mois à venir et qu'il entend, en raison même de sa situation géographique particulière, mener de concert avec le Commissariat général au Tourisme et la Ville de Bruxelles. Il assura les participants de l'appui total de notre province à la campagne entamée en 1962 par le C.G.T. en faveur d'une Belgique fleurie et qui se poursuivra sans désespérer au cours de l'année 1963. A cet effet, la Fédération récompensera, par un prix en espèces, la commune brabançonne qui aura réalisé le plus bel ensemble. La Fédération compte aussi s'associer, d'une manière active, à la lutte contre cette plaie contemporaine que sont les cimetières d'autos qui enlaidissent et déparent nos sites. Parmi les autres objectifs figurant au programme de 1963-1964, le rapporteur mentionna la poursuite des trois fameuses « Opérations » qui s'échelonnèrent de 1959 à 1961, celle relative aux musées d'abord, qui se complètera par l'organisation, dans nos différents musées brabançons, d'expositions régionales auxquelles les expositions consacrées à André Vésale et à Roger de la Pasture, prévues pour 1964, serviront de couronnement; celle aussi, axée sur la sauvegarde de nos moulins dont le retentissant succès remporté en 1960 trouvera une sorte d'apothéose en 1963 à l'occasion de la réédification dans le Domaine provincial de Huizingen, du moulin à vent de Paal; celle, enfin, connue sous l'appellation d'« Opération Ambiorix », dont l'objectif principal, la protection des sites archéologiques sera sans doute l'occasion de susciter un mouvement général d'opinion en faveur de la préservation de nos espaces verts dangereusement menacés par les poussées aveugles d'un mercantilisme dévorant.

Passant à la question du soutien que notre Fédération est susceptible d'apporter aux S. I.,

M. Duwaerts estima que la propagande, aussi bien générale que locale, en faveur de notre province devait être prise en charge par la Fédération touristique. Sans doute, ne faut-il pas s'attendre à une réalisation immédiate et complète d'un programme aussi vaste et onéreux qui nécessitera un étalement, déjà concrétisé dans le secteur régional par les superbes dépliants « Connaissez-vous la 430? », « Au-delà de la Nationale 3 » et « Voici ce que vous cherchez », édités en quatre langues par les soins de la Fédération et dont l'extraordinaire diffusion atteste à elle seule l'immense intérêt que le public attribue à ces documents. L'ambition de la Fédération est d'étendre ces avantages sur le plan local.

Des tentatives, couronnées de succès, ont déjà été entreprises par l'impression de feuillets, dépliants et plaquettes, mettant en exergue les ressources de localités telles que Chaumont-Gistoux et Braine-le-Château, en attendant que cette mesure puisse être étendue à tous les syndicats, leur assurant, de la sorte, un document touristique spécifique où l'accent serait mis, avant tout, sur la situation locale.

M. Duwaerts se plaignit ensuite de l'insuffisance notoire des données statistiques relatives aux principaux points de passage des touristes en Brabant, rendant précaire sinon impossible toute estimation même approximative du mouvement touristique et de ses tendances. Dans ce domaine vital pour l'avenir et le développement rationnel de notre tourisme, il importe que les autorités locales en général et les S. I. en particulier, secouent, une fois pour toutes, leur insouciance, leur indolence ou plus simplement leur pusillanimité.

Liée par la chair et l'esprit au Brabant, indissociable de notre province, partageant ses joies et ses peines, Bruxelles, siège du Marché Commun, phare d'attraction éblouissant, est appelé à connaître, à brève échéance, une révolution sur le plan touristique dont la province, voire le pays tout entier, bénéficieront à pleines mains. Dans cette perspective, M. Duwaerts estima que ce serait commettre une lâcheté en même temps qu'une erreur grossière de ne point soutenir les efforts déployés par la capitale pour lui permettre de mener à bien cette exaltante mission de catalyseur du tourisme européen. Dans cet ordre d'idées, le rapporteur révéla que le document touristique belge le plus réclamé à l'étranger reste le plan de la capitale. De rapides sondages ont permis de déterminer que, pour répondre avec succès aux demandes qui affluent aux bureaux du C.G.T., de la Sabena ou de la S.N.C.B. établis à l'extérieur, il fallait, bon an mal an, la bagatelle de 700.000 exemplaires. Or, pour des

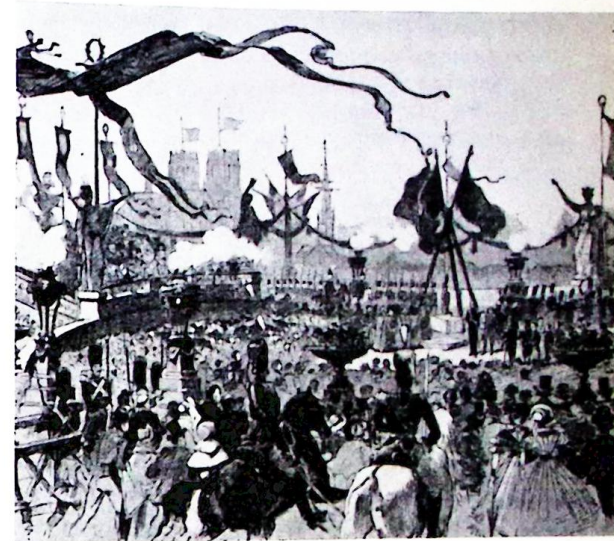
(Voir suite page 21.)

La Colonne du Congrès à Bruxelles

L'HISTOIRE de la Colonne du Congrès, à Bruxelles, est assez peu connue. Elle vaut d'être contée. Qu'on nous permette de le faire ici avec quelques précisions dans les détails, afin de « situer » l'un de nos monuments bruxellois le plus chargé de symboles.

Remontons à 1849. Cette année-là, au cours des fêtes de septembre commémorant les combats de 1830 à Bruxelles, le ministre de l'Intérieur, Charles Rogier, avait, devant le roi Léopold I^{er}, émis le vœu que fût érigé, dans la capitale, un mémorial destiné à « rendre un hommage solennel à ceux qui ont fixé les destinées nouvelles du pays après la fondation de son indépendance ». Ces paroles ne furent pas prononcées en vain. Petit à petit, l'idée fit son chemin. Elle se précisa même à ce point que l'on envisagea l'érection d'une colonne assez semblable à celle de la colonne Trajan à Rome, de la colonne Nelson à Londres, de la colonne Alexandrine à Saint-Petersbourg, des colonnes de Vendôme et de Juillet à Paris. Déjà, un emplacement semblait rallier la faveur quasi unanime. La Ville de Bruxelles avait spontanément mis cet emplacement à la disposition du Gouvernement. Il s'agissait de la place des Panoramas (sise rue Royale), ainsi dénommée parce qu'à ce moment, on y jouissait

Joseph Poelaert (1816-1879), architecte du mémorial.



Cérémonie de la pose de la première pierre de la Colonne du Congrès, le 25 septembre 1850. (D'après une gravure appartenant à M. Molenschot.)

d'une vue superbe sur la ville : pignons nombreux, flèches de Sainte-Catherine et du Béguinage, tour dentelée de l'hôtel de ville. Cette place des Panoramas avait été, en 1847, l'œuvre du conseiller communal Blaes. Il l'avait voulue décorative, les plans ayant été confiés à l'architecte Cluysenaar.

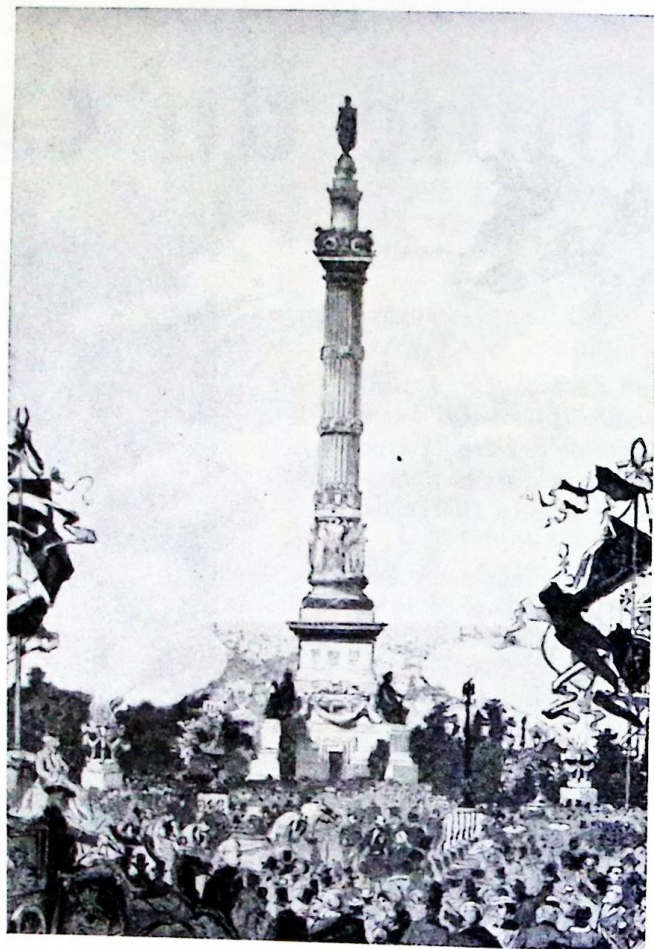
Le projet prenait forme. Tout d'abord, on ouvrit une souscription nationale. C'était prudence et sagesse. Ensuite on institua, le 10 janvier 1850, un concours. Il n'y eut pas moins de 53 projets, c'est-à-dire 53 colonnes différentes. On les imagina égyptiennes, byzantines, symboliques. Devant pareille avalanche, le jury montra un certain embarras, d'ailleurs très compréhensible. Il fallut opérer une sévère sélection. Tant et si bien qu'en fin de compte, le jury « distingua » respectivement deux projets numérotés 42 et 46. Le premier avait été envoyé par un architecte anversois, F. Fens. Le second émanait d'un confrère bruxellois assez peu connu en ces années, puisqu'il n'avait pas encore construit le palais de Justice de Bruxelles : Joseph Poelaert. Les membres du jury parlementèrent longuement. Aux deux architectes ils demandèrent la modification d'un certain nombre de détails. Ce fut finalement Poelaert qui sortit vainqueur de la compétition.

Voici quel est le projet du lauréat. La colonne, haute de 48 mètres, comprend trois parties bien distinctes. Il y a d'abord un vaste soubassement ou pié-

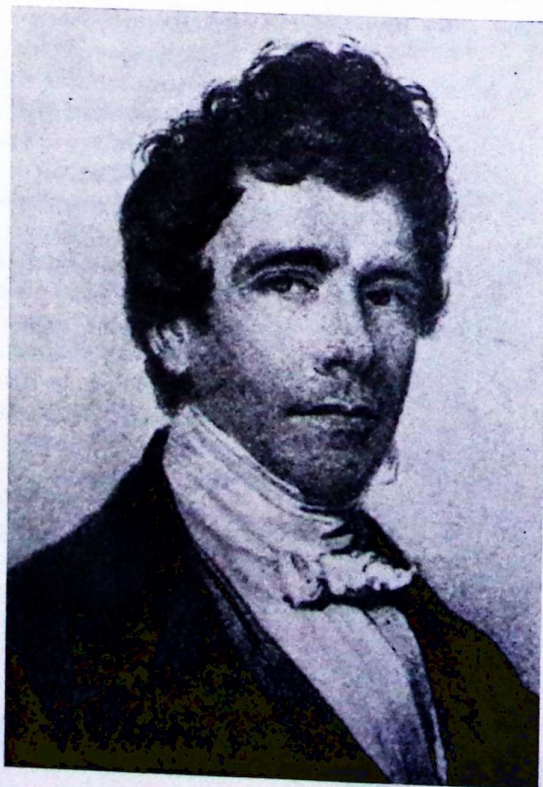
destal de 4,80 mètres, en forme de quadrilatère sous lequel s'insère une porte en bronze d'où part un escalier de 193 marches qui mène au sommet de la colonne. Deux lions de bronze, au niveau du sol, gardent l'entrée de l'édifice (1). Ce piédestal et ses faces sont revêtues de marbre. Sur trois de celles-ci, sont gravés les noms des 237 membres du Congrès National. Sur la quatrième face — qui est la principale — figure le texte des principaux articles de la Constitution. En outre, quatre dates rappellent quatre événements importants de l'histoire de notre pays : septembre 1830, combats de Bruxelles; 10 novembre 1830, installation du Congrès national; 7 février 1831, vote de la Constitution; 21 juillet 1831, inauguration du Roi. La partie inférieure du fût s'orne encore de figures de 3,50 m de haut. Au-dessus, court un bandeau composé des écussons des neuf Provinces. Il faut maintenant songer à la statuaire. On fait appel aux meilleurs sculpteurs belges. Quatre femmes assises, graves et calmes, représentent les libertés inscrites dans notre Constitution. La liberté des Cultes a pour auteur Eugène Simonis; Fraikin sculpte la liberté d'Association; quant à Geefs, il représentera la liberté de la Presse et la liberté d'Enseignement.

Quant à la seconde partie, elle se compose d'un fût de colonne haut de 25 mètres, cannelé et divisé en quatre tronçons par des anneaux de feuillage. Au bas, Eugène Simonis a sculpté un haut relief circulaire représentant le génie de la Belgique. Le tailloir du chapiteau a 4 mètres de côté.

L'homme d'Etat
Charles Rogier.



Inauguration du monument élevé en l'honneur du Congrès National et de la Constitution, le 26 septembre 1859. (Dessin de L. Titz d'après une lithographie de Gerlier.)



Enfin, la troisième partie : le couronnement de la colonne. Il comporte une balustrade en bronze doré de 1,30 m. Aux angles, des chimères aux ailes déployées. Au sommet, la statue en bronze de Léopold I^{er}, par Guillaume Geefs.

- o -

La première pierre du monument est posée par le Souverain lui-même, le 25 septembre 1850. Dès lors, les travaux commencent. Dans le sol, les fondations s'enfoncent à 13 mètres. Et la colonne monte. A plusieurs reprises, Charles Rogier en personne se rend sur les lieux pour juger de l'état d'avancement de l'œuvre. La souscription publique s'est élevée à 175.000 francs-or. Déjà, la somme tout entière est dépensée. Il faut s'arrêter, après quatre années de travaux. La longueur de ce terme s'explique : on a travaillé avec lenteur, à cause des modifications successives apportées en cours d'exécution. Poelaert, en

effet, n'est point parvenu à se fixer sur tel ou tel détail. Alors il a fallu attendre. Pareilles difficultés sont, le 10 août 1854, évoquées en plein Conseil communal de Bruxelles. Un conseiller prend la parole notamment pour affirmer que la colonne manque de recul et il propose même d'abandonner les travaux de la place des Panoramas. Il conclut :

— Erigeons la colonne au Quartier-Léopold !

Cette proposition loufoque provoque ce qu'on appelle des mouvements en sens divers. Bientôt la séance devient houleuse et elle se termine dans la confusion. A quelques jours de là, le ministre de l'Intérieur prend la plume. Il écrit au bourgmestre pour l'informer que son intention est de faire poursuivre les travaux au même endroit. Le ton



Avant que ne soit descendue dans la fosse la dépouille anonyme, qui reposera là comme un symbole héroïque, le Roi-Soldat décore le Soldat Inconnu.

est énergique. On s'incline. Et, un peu plus tard, vu l'apport de nouveaux capitaux, la construction reprend. Elle est terminée au mois d'août 1859. Le monument a coûté un million de francs de l'époque.

- o -

L'inauguration est fixée au lundi 26 septembre, date anniversaire des Journées de 1830. Le roi Léopold a été invité à présider la cérémonie. Mais il a décliné l'offre. C'est qu'au cours des travaux, le Gouvernement a décidé de couronner la colonne par une statue en bronze du Souverain, ce qui n'était pas inclus, au début, dans le projet Poelaert. Pareille décision n'a jamais plu au Roi. Avec logique, il a dit :

— Placez là-haut une figure allégorique de la Constitution, puisque la colonne est érigée en son honneur.

Mais le ministre de l'Intérieur a rétorqué :

— La statue royale est le seul couronnement qui convienne à la colonne.

Les deux Chambres ont d'ailleurs, au préalable, chargé le ministre de maintenir son point de vue, ceci « en hommage au Souverain qui a rendu de si éminents services, en consacrant son existence entière à consolider l'indépendance nationale et à faire régner l'ordre avec la liberté ».

L'opinion publique approuve de tels sentiments. Et on passe outre à la suggestion du Roi.

Revenons à l'inauguration du monument. « Hier, la place des Panoramas a été débaptisée et a pris le nom de place du Congrès. La cérémonie est présidée par les deux fils du Souverain : le duc de Brabant (futur Léopold II) et son frère Philippe, comte de Flandre. Une foule nombreuse est massée. Ornée de

drapeaux, une enceinte semi-circulaire est occupée par les grands Corps de l'Etat. Il y a là également des anciens députés du Congrès National. Et aussi, en grand uniforme, don Juan van Haelen, qui a été le premier chef des volontaires de 1830, entouré d'un certain nombre de combattants de Septembre. Le discours de circonstance est prononcé par Charles Rogier. Puis, tombe le voile qui, au haut de la colonne, recouvre la statue de Léopold I^{er}. A ce moment, de la foule s'élèvent des ovations enthousiastes. Le duc de Brabant se fait ensuite présenter l'architecte, l'entrepreneur et les artistes de chaleureuses félicitations. »

- o -

L'histoire de la Colonne du Congrès ne révèle pas de faits saillants jusqu'en 1922. A l'instar de la plupart des pays alliés qui inhumèrent les restes d'un combattant anonyme de la récente guerre (et représentant ainsi tous les morts des champs de bataille), il avait été décidé que le Soldat Inconnu belge reposerait au pied de la Colonne du Congrès. Le 11 novembre de cette année 1922 fut choisi pour cette importante cérémonie. Elle se déroula en présence du roi Albert et de la reine Elisabeth, des plus hautes autorités du pays et d'une foule énorme.

Depuis cette date, d'innombrables couronnes et bouquets ont été déposés sur la dalle sacrée. Devant cette dalle, une plaque a, après la Libération, été scellée dans la pierre pour rappeler le sacrifice de tous les combattants belges morts au cours de la guerre 1940-1945.

Pierre GIRAUD.

(1) Ils sont dus à Simonis.



Un beau coin que les promeneurs et pêcheurs bruxellois ne verront plus.

Wemmel a acquis les anciens étangs Balcaen pour les transformer en plaine de sports.

Cette décision n'a pas été accueillie avec enthousiasme par certains qui estiment que la commune aurait pu construire cette plaine à meilleur compte sur un sol plat plutôt que sur... un étang !

(Photos : R. Vanden Abbeele.)

L'ÉTANG DE WEMMEL AURAIT VÉCU



UN PEINTRE ROMANTIQUE ESPAGNOL en Brabant

PAR une froide journée de la fin de l'année 1842, arrive à Bruxelles un artiste-peintre. Jenaro Pérez Villaamil, était né le 3 février 1807, à Ferrol, dans le nord-ouest de la péninsule ibérique; — cette région que le regretté père Thibaut de Maisières nommait « pays riant et poétique » — mais il vécut longtemps dans la capitale et en Andalousie. Il se destinait à la carrière militaire, et très jeune, il figurait déjà comme officier dans l'armée espagnole. Mais à la suite d'une blessure reçue en 1823, il fut conduit à Cadix pour y recevoir les meilleurs soins. Et c'est dans cette ville que se révéla son penchant pour la peinture, et c'est là aussi qu'il commença ses études à l'Ecole des Beaux-Arts.

De son séjour en Belgique, il a laissé des notes écrites au jour le jour, qu'il a consignées dans un carnet et qui nous permettent de découvrir ce personnage, en nous faisant connaître ses ambitions, ses inquiétudes, ses relations, son travail et ses impressions sur les personnes et sur le pays où il séjourne.

Ce méridional devait être très sensible à la température hivernale de la Belgique car, dès les premiers jours de son arrivée, il consigne dans son carnet : « Il fait un froid horrible... ». Mais il devait être aussi sensible au ciel de ce pays, qui exerçait, sûrement, une influence néfaste sur son moral. En effet, le 30 décembre, en pensant à son fils, il écrit : « ... mon cœur est triste comme le ciel... ». Plus tard, il dira : « ... je ne peux pas m'expliquer la cruelle influence qu'a sur moi le ciel de ce pays; il y a des jours où je souhaiterais mourir; telle est la tristesse qui m'envahit ».

Mais il se met au travail, et nous pensons qu'il s'habitue peu à peu au climat, surtout lorsqu'il constate les résultats pratiques de son activité et les nombreuses manifestations de sympathie et d'amitié qu'il reçoit de la part de toutes les personnes dont il fait la connaissance. Et, comme artiste, il parvient aussi à apprécier ce ciel et sa lumière, puisque le 4 janvier 1843, il dit : « ...j'ai essayé d'imiter les tons paisibles et transparents de l'école flamande ». Et plus tard, après une promenade pour admirer le panorama de Louvain, il écrira : « journée délicieuse, lumière sereine, transparente et vaporeuse ».



Jenaro Pérez Villaamil.

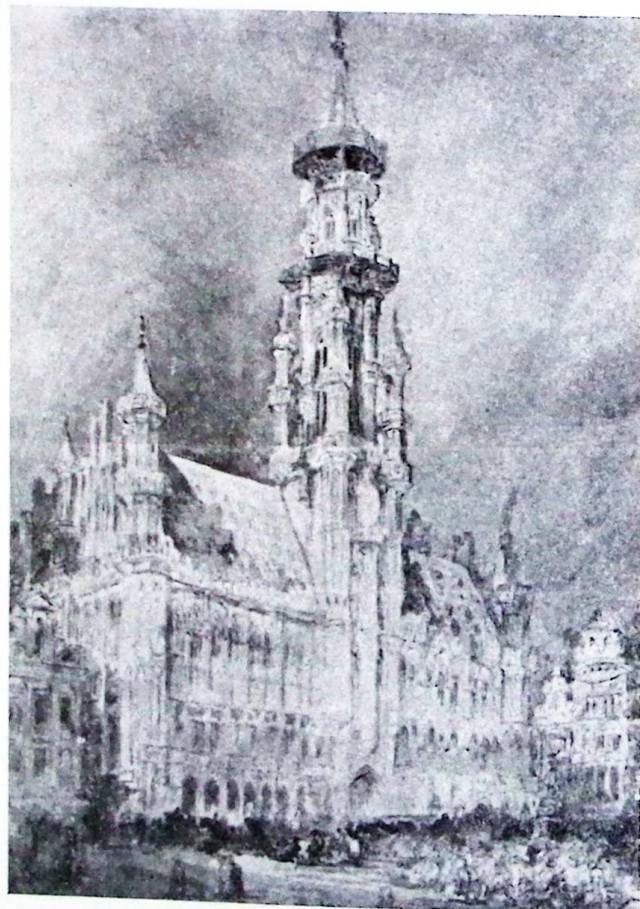
Cet artiste, peintre romantique de paysages, de vues de ville, de monuments et de genre, dans le goût de son époque, était déjà très apprécié dans son pays, où il exerçait les fonctions de professeur de perspective à l'Académie de San Fernando, à Madrid. Il avait une habileté extraordinaire et une très grande puissance de production. Il composait un tableau, sans croquis préalable, en quelques heures. Mais, de l'avis de la plupart des critiques, il excellait surtout, dans les dessins et dans les aquarelles où il se montrait un véritable maître et, certaines de ces dernières nous prouvent qu'il était très en avance sur son temps. Il jouissait aussi en Espagne d'une certaine considération qui l'avait fait nommer peintre honoraire de la Cour, et il affichait à sa boutonnière la Croix de l'Ordre d'Isabelle la Catholique et celle de Commandeur de Charles III. Plus

tard il sera nommé Chevalier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre de Léopold. Et parmi ses amis, il comptait celui qui était son frère spirituel : le grand poète romantique don José Zorrilla, qui lui dédia un poème intitulé « La nuit d'hiver » où se manifeste leur communion de pensée, et qui se termine ainsi :

« Tu peindras les boudoirs
ciselés de l'Alhambra,
les volutes des parfums
et les belles du harem.
Tu peindras les souvenirs
qui nous restent par bonheur,
j'écrirai les histoires
qu'animeront tes tableaux. »

Nous ne connaissons pas les motifs qui l'ont poussé à entreprendre ce voyage en Belgique, car il n'en fait pas mention dans ses notes, et ses biographes avouent leur ignorance à ce sujet. Difficultés matérielles de la vie, avec des appointements de professeur, pas très plantureux, dans cette Espagne de l'époque des « pronunciamientos » et de la politiciaillerie ? Cela est possible car, le 5 octobre 1842, il supplie S.M. dona Isabel II, de lui faire verser 50.000 reales du total de 99.000, montant de six tableaux achetés par la Maison Royale, et dont il a perçu seulement 20.000 reales. Nous ignorons s'il a obtenu satisfaction. Affaire sentimentale ? Nous ne le pensons pas, vu l'amour qu'il voue à sa femme et à son enfant, auxquels il ne cesse de penser. Question politique ? Chi lo sa ?

Quoi qu'il en soit, une fois à Bruxelles, il prend contact avec un certain M. Human ou Hauman, qui promet de s'occuper, moyennant une commission, de l'édition d'un album reproduisant les principaux monuments et sites de la Belgique, ainsi qu'il l'a déjà fait pour l'Espagne, où une œuvre intitulée « Espana artistica y monumental », avec textes par Patricio de la Escosura, et comportant deux volumes, doit être en train de s'éditionner à Paris à l'époque du



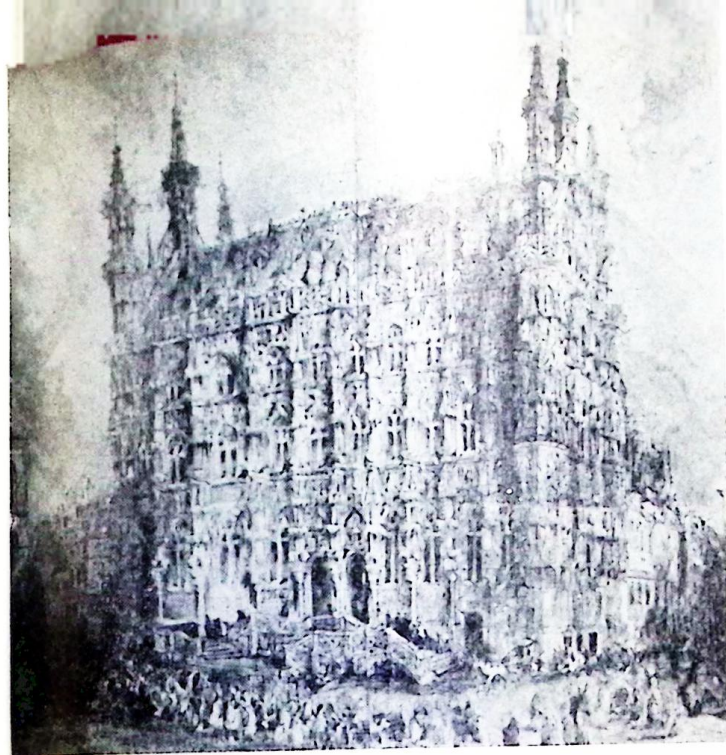
L'Hôtel de Ville de Bruxelles, croqué au moment où des échafaudages entourent le haut de la flèche qui devait, sans aucun doute, subir une réfection quelconque.

séjour de l'artiste en Belgique (1). Œuvre qui représente ce que, dans toute sa production, est peut-être la partie la plus commercialisée et, par conséquent, la moins artistique. A moins que cela soit dû à la liberté que prenaient les lithographes français de fausser les détails, agissements dont il se lamentait déjà dans certaines de ses lettres.

A Louvain, où il séjourne régulièrement à l'hôtel de Suède, et à Bruxelles, où il vient très souvent, il entre en relations avec beaucoup de monde et il se fait de très bons amis, surtout parmi les artistes. Il connaît, entre autres : MM. Mathieu, directeur de l'Académie de Louvain, Lewisson, Bayeul, Bialut, Bekkers, Stepers, Jenisson et Geerts, à Louvain, et Madou, Simonis, Gallait, Verboeckhoven et d'autres, à Bruxelles. Mais ce sera surtout l'excellent animalier Louis Robbe, dont l'épouse était une espagnole de Cadix, dona Adela Avecillo, qui deviendra son grand ami, lui procurant parfois le gîte chez lui, lorsqu'il loge à Bruxelles, l'accompagnant dans ses déplacements et s'occupant de ses affaires. Il connaît et fréquente aussi d'autres personnalités : M. Quetelet, le directeur de l'Observatoire et son épouse, « extrêmement distinguée et aimable », qui lui offre une riche dentelle ancienne pour Teresita, sa femme. Il accepte avec reconnaissance, mais aussi avec un certain regret, car cela l'oblige à interrompre ses travaux « pour correspondre quelque peu à tant d'égards ». Ils deviendront aussi de grands amis.

A Louvain il travaille beaucoup, car en plus des tableaux des principaux monuments et sites, qu'il exécute chez lui d'après les dessins qu'il fait sur place, il compose d'autres dessins et de petits tableaux d'imagination.

Le 4 janvier, il écrit : « Monsieur Bialut vient me chercher pour me conduire à l'Académie », et il donne ses impressions sur cette visite : « Je remarque un très mauvais choix dans les originaux et une mauvaise école de dessin ; je vois, cependant, deux jeunes très en progrès. L'établissement est très fréquenté. Il a plus de six cents élèves et il est gratuit. Il possède des classes d'anatomie, peinture, architecte-



L'Hôtel de Ville de Louvain.

ture et sculpture. Dans ces dernières branches, j'observe une excellente méthode et, notamment en sculpture, les progrès en Belgique sont extraordinaires. Le directeur, M. Mathieu, me présente à M. Geerts, sculpteur, qui a construit les admirables stalles de la cathédrale d'Anvers. Il est très beau garçon, il ressemble à Brugada (2). Je souscris dix francs pour l'achèvement des stalles d'Anvers ». Il montre ses petits tableaux à M. Mathieu, qui les trouve très beaux et il continue ses notations : « ... nous parlons d'art et cela me fait oublier un peu la tristesse qui me prend dans ce pays... ».

Avec ce qu'il consigne dans son carnet le lendemain, nous notons bien son caractère romantique : « 5 janvier. Rien de saillant ; une grande tristesse, je ne mange rien, je peins toute la journée. Le carillon de Louvain augmente ma tristesse : il se répète trop fréquemment, avec de très courts intervalles. Ses sonates sont : l'aria de Figaro et le polo de... Comment oublier ce qui m'afflige ? »

Le 6 janvier il annote la vente d'un tableau qu'il vient de terminer et qui représente la Chapelle de la Présentation à Burgos et qui, avec un autre représentant le Château de Buitrago, ont été acquis par M. Bialut pour 700 francs. « ... premières œuvres que je vends en Belgique ; huit jours bien employés. Avec cela mon esprit se ranime », écrit-il avec satisfaction.

Sa vie à Louvain se déroule entre le travail qui l'absorbe une grande partie de la journée et parfois la journée entière, et les visites et réunions. Il nous dit qu'il déjeune chez M. Steepers, où il est reçu avec complaisance ; il voit et connaît beaucoup de monde qui le reçoit avec plaisir, ce qui lui fait dire : « ... je ne sais comment répondre à tant de déférence ; je veux éviter la société et, malgré moi,

je suis recherché et fêté ». Et il faut croire que, malgré le climat, le pays lui plaît et qu'il a déjà pensé à s'y fixer, car il continue : « Se ranime mon espoir de pouvoir me fixer dans le pays... ».

Mais son tempérament romantique le porte à l'exagération, et il passe facilement d'un moment d'optimisme et d'espoir à une journée de dépression et de tristesse, où il ne fait rien de bon. Ainsi nous le constatons lorsque, le 9 janvier, il écrit : « J'efface le ciel et j'en fais un autre détestable, ceci me désespère ». Les visites viennent m'ennuyer et on ne me laisse pas travailler ». Le même jour il part pour Bruxelles et il note : « Terrible ouragan ! ».

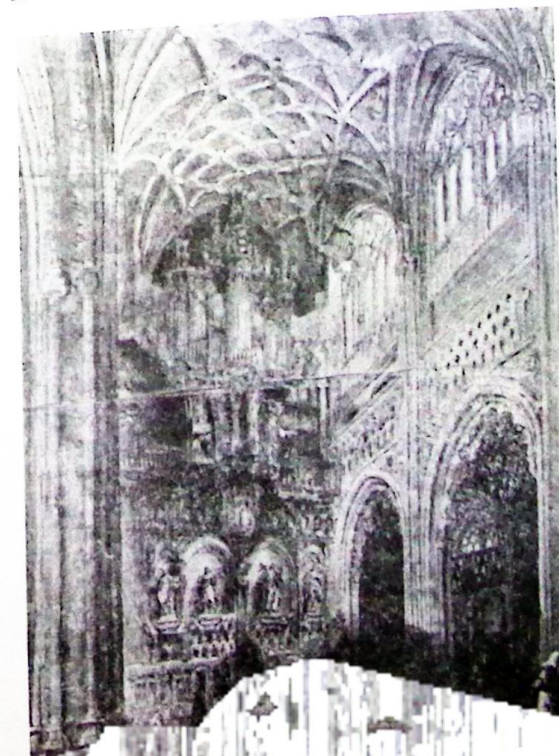
Le 10 du même mois il mentionne dans son carnet : « Je suis invité à la Cour... Demain j'irai à Bruxelles pour faire la connaissance de Wapers, Gallait et d'autres artistes célèbres » — et il ajoute — « célèbres avec justice ; je déjeunerai avec eux ».

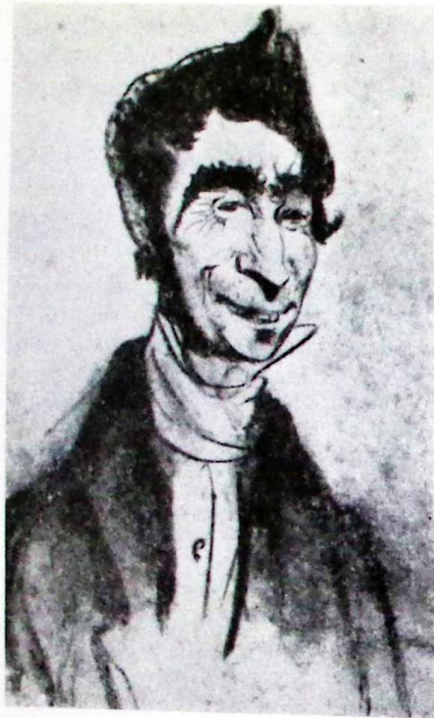
Et le lendemain : « ... Je déjeune avec MM. Quetelet, Madou, Robbe, Simonis, sculpteur-architecte qui construit l'église du faubourg de la Porte de Namur, et Legrand, chef de bureau au Ministère des Affaires étrangères ».

Le 13 il annonce à M. de la Escosura, la vente d'un exemplaire de son ouvrage, à la Bibliothèque Royale de Bruxelles.

Il est très impressionné par le mauvais temps, et nous lisons le 14 janvier : « ... horrible tempête, 21 degrés sous zéro ; neige, ouragan, tonnerre, grêle, pluie ! Je continue le tableau de la vue de Sainte-Croix de Liège. Le ciel de ce tableau me donne beaucoup de travail ; je lui donne un effet énergique : je pense au Titien ».

L'intérieur de la Collégiale Saint-Pierre de Louvain.





Caricature par Madou de QUETELET, astronome et statisticien, directeur de l'Observatoire de Bruxelles.



Le violoniste SIVORI, émule et rival de Paganini. (Dessiné par Madou.)



Jean-Baptiste MADOU, le célèbre peintre et lithographe, se voyait sans fard. Témoin, cette caricature qu'il fit de lui.

Au moral, il était bon, jovial, très simple et fort distrait.



Le sculpteur SIMONIS. (Dessiné par Madou.)

Le lendemain : « ...je peins toute la journée mon tableau de Sainte-Croix de Liège; je ne sors pas. La tempête continue, les journaux parlent de catastrophes en mer et sur le chemin de fer de Vilvorde ».

Le 16, il sort pour dessiner dehors : « Je vais dessiner la rue de Malines; je copie la vue vers le côté de l'Hôtel de Ville... », qu'il

QUELQUES AMIS DU PEINTRE

reproduit le lendemain à l'huile et qu'il termine le 18. Et ce même jour il reçoit la visite d'un confrère, dont il laisse ses impressions sur son carnet : « Monsieur Bekkers, professeur à l'Académie de Louvain, vient me voir. Bossu très pittoresque, cape de velours noir, cheveux longs, physionomie expressive, il m'a semblé un homme de talent, mais ses œuvres sont médiocres... ».

Le 20, il sort se promener avec



l'étang, contribuent à lui donner un effet très intéressant. Le silence majestueux du site et les beaux arbres qui décorent le paysage, forment un ensemble digne du pinceau.

L'excellent animalier Louis ROBBE, dont l'épouse était une Espagnole de Cadix, deviendra son grand ami. Il l'accompagnera dans ses nombreux déplacements.



Le peintre espagnol lie aussi connaissance avec DE BERIOT, le célèbre violoniste, époux de La Malibran.

L'habit des moines est blanc. Je vois aussi en dehors de la Porte de Bruxelles, dans une charmante promenade, les ruines d'un ancien monastère, contigu aux murs de la ville ».

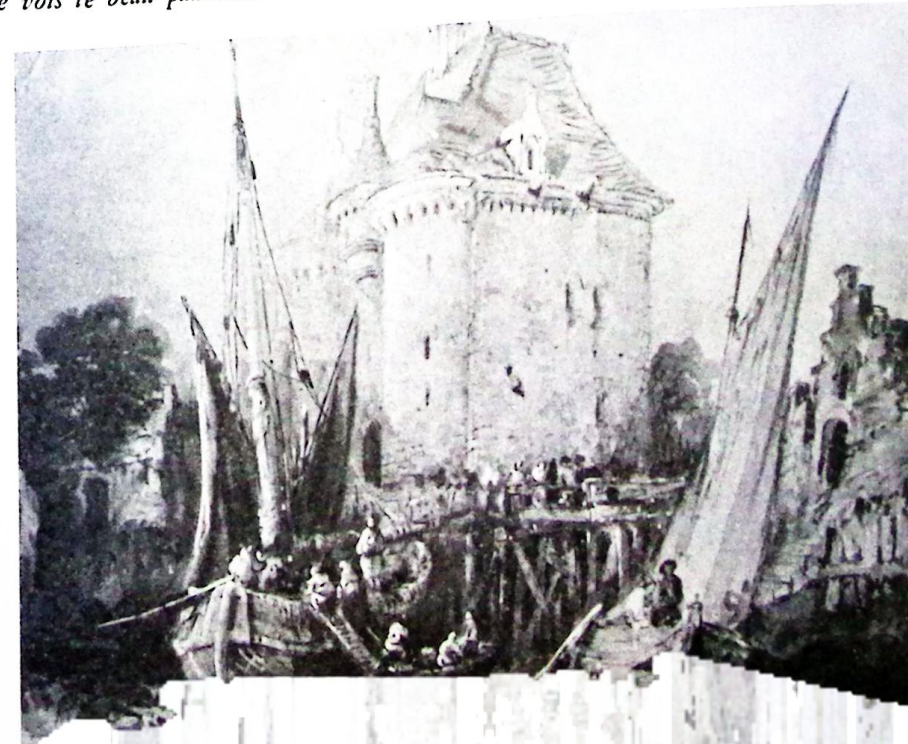
L'artiste laisse libre cours à son imagination et se fie à son sens de l'observation et, cet esprit qui a besoin de calme, mais aussi d'expansion et de contact humain, nous raconte : « Je ne sors pas de la maison; je peins

un petit tableau que je commence et termine dans la journée : c'est un donjon sur un canal; son caractère du XIV^e siècle, en Flandre; bateaux, lavandières avec des costumes du Brabant; éclairé par derrière, le soleil tout bas et argenté; effet admirable que j'ai observé sur le canal de la Dyle qui traverse Louvain ».

Le lendemain, après avoir peint un autre tableau auquel il donne le caractère « des anciennes villes gothico-arabes de Castille », il se promène de nouveau avec M. Biault. « Je vois le beau panorama de Louvain depuis les hauteurs de la Porte de Bruxelles. Journée délicieuse, lumière sereine, transparente et vaporeuse ».

Il va au concert Talberg et il consigne : « Admirable exécution. Là, je fais la connaissance du célèbre violoniste De Beriot ».

CASTILLO FLAMENCO. Un donjon sur la Dyle à Louvain qu'il peint en un jour.



Dans le « Journal de Louvain » de ce jour il voit un article flatteur sur sa personne, mais « avec mon nom erroné et disant que je viens envoyé par le gouvernement espagnol ». — Et il ironise : « Pauvre gouvernement, comme on te calomnie ! Comme si tu étais disposé à rêver d'art et d'artistes; ce sont là des petites choses indignes de l'occuper d'elles ».

A l'hôtel il fait une découverte : « J'ai découvert que Talberg, De Beriot et son épouse, occupent à l'hôtel de Suède la chambre contiguë à la mienne. Tapage, éclats de rires. Ces deux grands artistes sont les hommes les plus joyeux que j'aie connus ».

En sortant du parc avec un ami, ils rencontrent la fille aînée de l'Infant Don Francisco, accompagnée de son mari, « dans un costume assez modeste. Elle nous parle et je la trouve très amaigrie et enlaidie... ».

La tristesse le prend à nouveau : « ... il y a quelques jours que je crains de tomber malade de fatigue; je sens une forte douleur dans la poitrine et dans le dos, et j'ai une toux âpre qui me fait trop souffrir. Il me manque la compagnie de ma famille ».

Le 25 il va au bal de la Cour, où il est présenté au Roi. « Le Roi me parle de mon œuvre et de mes travaux sur la Belgique : il en est aussi bien au courant que moi-même. Son aspect est celui d'un vétéran; la diction est facile et aimable, quoique sévère. Il m'a rencontré à plusieurs reprises dans le bal et chaque fois il a daigné m'adresser la parole. La reine est mince, très fine et elle semblait souffrir. ...A ce bal, où je pensais m'ennuyer, j'ai rencontré toutes mes connaissances de la Belgique ».

Il continue à travailler beaucoup et à assister à des réunions où il lie de nouvelles amitiés.

Le 29 il dessine des vues de la maison du Chevalier du Temple, rue de Diest; le panorama de Louvain, depuis la Porte de Bruxelles, et deux vues du canal avec bateaux. Le 30 il fait sept dessins : « Saint-

Michel (extérieur); Saint-Pierre, depuis le Marché-aux-Herbes; les Dominicains et l'Hôtel de Ville; le Moulin, deux vues; les deux tours Martin et Tempel; et un intérieur d'imagination ». Le 31, malgré le froid, il dessine l'Abbaye de Parc et l'intérieur de la grande cour.

Son besoin d'affection le pousse à acheter un petit chien; mais celui-ci, n'éprouvant pas le même sentiment à son égard, s'enfuit, avant qu'il arrive à l'hôtel.

N'ayant pu dessiner l'intérieur de la « Cathédrale » (?), le 1^{er} février, il va visiter les Galeries Vanderkik et Mass. Ce qui nous vaut son appréciation sur ce qu'il voit : « La première très riche en beaux tableaux de Mieris, quatre têtes de Rembrandt, un Dietrich, Van Dyck, plusieurs Rubens. Celui qui représente le martyr « apothéose » de Sainte Catherine, est le plus beau et le plus parfait tableau que j'aie connu peint sur bois par ce grand maître. Son coloris est brillant et délicat, et le ton de ses ombres, contre l'habitude de ce peintre, sont vigoureux et gris-bruns, à la manière de l'école espagnole, sans abandonner, cependant, la transparence nacrée et incompréhensiblement magique de son coloris. J'observe en outre, plusieurs tableaux de Ruisdael, Patenier, Gonzalez, peintre flamand dans le genre de Van Kessel, et d'autres de Bossuet, Genisson, Quap-Kierser, modernes et dignes d'une attention particulière. La galerie Mass est très belle et se compose de petits tableaux de peintres contemporains. Journée désagréable à cause du froid excessif et de pluie continue ».

Le lendemain il signale une « forte tempête comme celle du 14 janvier ». Et le froid et le mauvais temps, dont il se plaint, continuent pendant les jours suivants, ainsi que son mauvais état de santé. Et sa vie se déroule à peu près de la même façon, entre le travail, les préoccupations familiales et les visites et réceptions.

Le 23 mars, le peintre Ghemar, exécute son portrait lithographié pour être publié. Nous ignorons s'il a été reproduit et dans quelle publication, en Belgique.

Jenaro Pérez Villaamil travaille beaucoup : la tour de Rotselaer, Sainte-Gudule, Saint-Jacques de Liège, deux intérieurs de Saint-Pierre de Louvain, le tabernacle de cette église, Saint-Quentin, le Béguinage, Saint-Michel, le Canal, la porte de l'Université, Saint-Jacques, tous ceux-là des dessins. Il va faire 7 dessins à Léau; à Saint-Trond, 9 et à Aerschot, 5. Il envoie à une exposition à La Haye, un tableau qu'il a terminé le 1^{er} mars et qui représente l'intérieur de San Juan de los Reyes, en Espagne.

Il va à Boitsfort avec M. Goslin, le comte de Cartagena, Sancho et Robbe, et il s'exclame : « site magnifique ! ».

Il nous dit que le 17 mai il déjeune chez M. Quetelet, avec « Sivori, le premier violoniste de l'époque, il dépasse Paganini. Avec Juberti, célèbre philosophe

italien, avec le docteur Béard, et d'autres personnalités belges et étrangères ».

Il reçoit la visite du comte de Beaufort, président des Beaux-Arts. « Son père le marquis, le comte de Buisseret, Verboeckhoven, célèbre peintre animalier, Robbe, idem, Lauters, paysagiste, Gallait, peintre d'histoire, Madou, de genre, Verveer, peintre, et un architecte attaché aux chemins de fer, viennent me voir chez moi. Les premiers m'offrent toute la protection du gouvernement, et tous vantent mes tableaux, mes dessins et mes idées ».

Le 3 mai, le marquis de Beaufort lui commande deux tableaux pour 800 francs, et lui achète deux petits pour 400 francs. M. Buisseret lui en commande un.

Chez M. Quetelet, il dessine dans l'album de Sivori, « Madou dessine aussi ».

Il fait un voyage en Hollande avec Robbe. Il a été présenté au Roi qui lui achète son tableau exposé, de San Juan de los Reyes, pour 600 florins. Il a connu beaucoup de personnes, entre autres les artistes S. Heekhout, Bosboom, Wijnantsz, membre de la Commission et architecte. Il montre sa satisfaction en déclarant : « J'ai passé quelques jours agréables ». Il profite de son séjour en Hollande pour connaître La Haye et autres villes, et visiter ses musées.

Et le 22 mai il quitte Bruxelles vers Paris. Ainsi se termine le séjour en Brabant de cet artiste qui a laissé tant d'amis dans ce pays et dont l'œuvre immense, estimée à environ 8.000 tableaux et plus de 18.000 dessins et esquisses, est presque inconnue en Belgique, bien que dans ce pays certains auteurs prétendent que 500 de ces tableaux y sont restés. Combien de particuliers possèdent encore une partie de ces 500 tableaux ? Pour notre part, nous savons seulement que, à l'exposition d'art espagnol qui s'est tenue au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, en novembre 1928, figurait une œuvre de cet artiste, intitulée : « Intérieur d'Eglise », appartenant à M. S. Hartveld.

Après son départ, Jenaro Pérez Villaamil, a dû rester en relations avec certains de ses nombreux amis de Louvain et de Bruxelles; ce qui est certain, c'est qu'il a maintenu une correspondance très suivie avec son ami le peintre Louis Robbe, et nous pensons qu'il est pour beaucoup dans l'obtention par cet excellent animalier, du titre de Chevalier de l'Ordre de Charles III d'Espagne, qui lui a été décerné en 1844.

ENRIQUE REY PINTOS.

(1) Une nouvelle édition de cet ouvrage, comportant trois volumes, parue à Madrid en 1865. Eds. Ribert et Font.

Le célèbre dessinateur français Gustave Doré, s'est servi de certaines des lithos de cette œuvre, pour illustrer le « Voyage en Espagne », du baron de Davillier, et d'autres, comme fond pour certaines scènes des illustrations de la traduction française du « Quichotte », par Viardot.

(2) Peintre espagnol de marines.

LA DENTELLE

LA « Revue du Brabant » a publié dans son numéro d'octobre consacré en majeure partie à l'Exposition Ile de France-Brabant, un article d'une rare documentation dû à Mme R. Risselin-Steenebrugen, conservateur-adjoint hre aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, sur la naissance en Brabant d'une chose originale et neuve : la dentelle.

Cette rétrospective qui retrace avec une minutie agréable, toute la technique et la prodigieuse destinée de cet « objet inédit », depuis la seconde moitié du XVI^e siècle, tourne court brusquement et s'arrête à l'aube du XVIII^e siècle.

On aurait pu croire, n'est-il pas vrai, que le sujet était épuisé, que l'ère de la dentelle avait pris fin ! Tel n'est pas le cas cependant : l'article, tel que nous l'avons inséré, avait, très malencontreusement, été amputé de sa fin, par suite d'une regrettable erreur de copie. Ce nous est un devoir, envers l'auteur et nos lecteurs, de reparler de la dentelle en publiant ci-dessous la partie du texte oubliée par inadvertance.

« Les dentelles de Bruxelles, écrivions-nous, n'accaparaient pas seules toute la faveur de la Cour et de Paris. Parmi les dentelles en provenance des Pays-Bas, la Malines, la « reine des dentelles » jouissait d'un incontestable crédit. Elle était considérée comme dentelle d'été pour les bonnets, les garnitures de corsages et de robes. Les dentelles de Malines, elles aussi, adoptent les styles français qui dominent tous les arts décoratifs de l'Europe occidentale au XVIII^e siècle, mais leur dessin est souvent teinté d'un certain provincialisme et ce léger accent de terroir ne déplaît pas; leur technique est presque toujours admirable. La Révolution de 1789 porta un coup terrible à toutes les industries de luxe; on put croire un moment que la dentelle ne s'en relèverait jamais.

Mais peu à peu, Paris reprit ses habitudes d'autrefois, la vie mondaine retrouva ses droits, une société nouvelle se créa qui eut bientôt sa Cour. Ressuscitées, les habitudes d'élégance donnèrent à la dentelle de Bruxelles l'occasion de reconquérir Paris.

En 1800, la duchesse d'Abrantès décrit, en ces termes, la toilette qu'elle portait lors de son mariage avec le Général Junot : « ... la fraise de ma robe était en magnifique point à l'aiguille. Sur la tête j'avais un bonnet en point de Bruxelles... au sommet du bonnet une petite couronne en fleurs d'oranger où partait un long voile en point d'Angleterre... ». C'était, selon elle, avec plus ou moins de richesse, la toilette habituelle des jeunes mariées.

Bonaparte lui-même, se montra extrêmement soucieux de donner à la dentelle un essor nouveau; Bruxelles comme Alençon bénéficia de son attention particulière. Le voyage qu'il fit avec Joséphine, alors qu'il était Premier Consul, a laissé, dans les annales bruxelloises, un vif souvenir. La ville de Bruxelles

Cotisation pour 1963 :
80 F

Nous prions nos membres de vouloir bien, dès à présent, songer au renouvellement de leur cotisation et de verser la somme de 80 F, ou de 130 F pour les deux éditions, au C.C.P. N° 3857.76 avant le 15 décembre prochain.

Nous attirons l'attention des lecteurs, désireux de souscrire un abonnement à notre revue, que celui-ci prend toujours cours au 1^{er} janvier.

Les numéros du dernier trimestre peuvent être obtenus à raison de 10 F le numéro.

offrit à Joséphine une robe en dentelle; lors de sa visite à la manufacture de Mme Van der Borcht, elle reçut un écran historié représentant un héros dont l'écusson était marqué au chiffre de Napoléon. A ces cadeaux succédèrent des commandes flatteuses si on songe à la qualité des acheteurs et à celle des bénéficiaires parmi lesquels on comptait le Pape et la reine de Prusse.

Grâce au patronage de l'Empereur et grâce aussi à ses incontestables qualités, la dentelle de Bruxelles jouit à Paris d'une vogue immense pendant toute la période impériale. Un procédé nouveau de fabrication, « l'application » lui permettait de satisfaire aux exigences d'une mode qui en ressuscitant les tuniques diaphanes favorisait les attitudes élégantes et appelait la connivence de longs voiles délicats, souples et enveloppants... Toutefois, l'ère glorieuse de la dentelle était révolue, la désertion de la clientèle masculine, l'embourgeoisement progressif de la société la frappent à la fois de chlorose et d'étouffement.

Pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, les Expositions universelles permirent des échanges et des confrontations. A l'Exposition de Paris en 1867, le rapporteur souligne l'élégance et l'originalité des dessins français, la perfection de la main-d'œuvre belge. Cette perfection reconnue depuis longtemps à Paris avait incité des firmes françaises à avoir des « fabriques » à Bruxelles où tout s'exécutait sur leurs dessins et d'après leurs instructions ». On devine les conséquences de ce parrainage français de la fabrication belge. Qui dira, dans certains genres de dentelles, la part revenant à la France d'où est partie l'impulsion et celle attribuable à Bruxelles qui a mis en œuvre et réalisé dans une technique irréprochable ce que Paris lui apportait ?

Puis vint la chute du Second Empire et lui répondant comme en écho, les bouleversements sociaux et économiques. Les deux guerres mondiales achevèrent de ruiner toutes les fabriques de dentelles. Pas absolument cependant, puisque Bruxelles poursuit, sous un volume évidemment très réduit, l'exportation vers Paris, de dentelles qui trouvent une utilisation de choix dans l'immortelle capitale de l'élégance.

M. RISSELIN.

IL N'Y A QU'UNE SEULE RUE NEUVE AU MONDE

et ce mois-ci, elle devient jardin d'hiver

CETTE année, les Féeries lumineuses du centre de Bruxelles partent, si l'on peut dire, d'un autre pied. Un Comité de l'Union des Commerçants de la rue Neuve a été reconstitué sous la présidence de Mme Traks, avec, à la présidence d'honneur, M. Nias, et au secrétariat M. Emile Toeboosch. Ce comité a amélioré la conception des Féeries lumineuses de la rue Neuve, et une large majorité des commerçants s'est ralliée à la solution proposée.

C'est pourquoi, à partir du 7 décembre prochain, lorsque vous vous promènerez rue Neuve, vous prendrez le frais dans un véritable jardin d'hiver, qui sera en quelque sorte l'évocation, du moins pour la section rue de Malines-place Rogier, des jardins qui furent condamnés en 1839 lorsque le percement jusqu'au boulevard Botanique fut décidé.

Car on ne se borne pas, cette fois, à une décoration aérienne dans le genre voûte ou plafond. Il y aura une décoration au sol, l'accent étant mis sur la rue elle-même. Le slogan « *Il n'y a qu'une rue Neuve au monde* » a d'ailleurs été adopté pour la propagande.

Quinze ensembles d'arbustes placés dans des balustrades de six mètres de long, quinze fontaines lumineuses blanches et des statues seront disposées alternativement tout au long des cinq cents mètres de la rue Neuve, tout contre les bordures des trottoirs. Chaque élément de ce jardin d'hiver sera éclairé au moyen de spots.

Rue Neuve, carrefour du pays

On avait pensé répartir vingt et une statues tout au long de cette artère qui, assez paradoxalement, s'appelait Longue rue Neuve lorsqu'elle n'allait que jusqu'à la rue de Malines et qui perdit l'adjectif « longue » lorsqu'elle fut prolongée ! Mais où aller chercher ces œuvres d'art ? Le secrétariat écrivit aux sculpteurs ayant participé aux expositions de plein air à la Maison d'Erasmus. Il y eut une telle affluence que le comité dut faire appel à un jury constitué sous la présidence de Mme Van Leynseele, échevin des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles, pour sélectionner les œuvres.

Des propositions vinrent de tous les coins du pays, d'Eupen à Blankenberge. Guy Vandelost a proposé

une « Incantation »; Françoise Minne, une « Forme » en céramique; Claire Durieu, une « Harmonie »; Eugène Canneel, le « Thyl Ulenspiegel » qui se trouve déjà au Parc Josaphat à Schaerbeek; Akarova, un « Rythme » auquel la reine Elisabeth s'était vivement intéressée lors d'une de ses visites aux jardins d'Erasmus; Fr. J. Claessens, un groupe « Sur la plage »; René Harvent, une œuvre intitulée « Athikte »; Maurice Carlier, un « Combat naval »; Johann Braun, une « Louve »; Ferdinand Vonck, un « Rythme vertical »; Henri Lenaerts, un « Rythme »; Maurice Dekorte, une « Féminité »; Tony-Luc Blickx, une œuvre intitulée : « Je suis la rédemption de la Vie »; Mady Adrien, une « Femme dans le Soleil »; Joseph D'Huys, une « Femme debout »; Raf De Pelsmacker, une « Composition »; Ernest Heylens, une pièce énigmatique par son titre : « Quid ? Quid ? »; Georges Dobbels, une « Femme »; Frans Walravens, un « Petit faune »; Gustave Van den

Meersche, une « Figure assise »; Roger Jacob, un « Couple »; Christian Van Raemdonck, « L'Été »; Jacques Talmar, un « Chien s'étirant »; Albin Courtois, « Composition 62 »; Michel Stievenart, un « Joueur de flûte »; Jos De Decker, une « Puberté »; Pierre Devos, une

« Jeune fille aux tresses »; Micheline Picard, un « Buste de Sénégalais »; Albert Walens, une « Figure agenouillée »; Rigobert Haeck, une « Composition ». Enfin, le sculpteur Harry Elstrom a proposé une de ses œuvres.

On verra en outre, dans une vitrine, une sculpture monumentale due à F. Lamberechts. Ce sera une véritable attraction, car elle est conçue en polyester en couleurs translucide, qui peut être montrée en spectacle avec lumières et musique concrète synchronisées.

Quant aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, ils ont répondu qu'ils ne possédaient pas d'œuvres pouvant être exposées dans ces conditions.

La rue Neuve va donc être gâtée en « monuments », elle qui ne peut guère s'enorgueillir que de l'église du Finistère, aujourd'hui en voie de restauration.

Il est bien évident que l'installation de ce jardin d'hiver va poser des problèmes de circulation... qui sont d'ailleurs résolus puisque, à la quasi unanimité

*Le boulevard
Adolphe Max
lui, se rallie...
aux ancêtres de l'automobile!*

des commerçants, et avec l'accord du commissaire De Gryse, le stationnement des véhicules sera totalement interdit. Il en sera de même pour la circulation entre 11 h du matin et minuit. Par contre, les voies transversales resteront ouvertes à la circulation régulière, à l'exception de la rue du Pont-Neuf, qui n'a pas de prolongement au-delà; toutefois, la circulation locale y sera autorisée pour les quelques commerçants de cette section de rue qui n'est pas intégrée aux festivités.

Cette interdiction de circulation et de stationnement constituera d'ailleurs un test. Elle a été proposée en effet avec l'idée de tenter une expérience. On sait que Courtrai, par exemple, a ainsi interdit en permanence toute circulation dans une de ses rues les plus commerçantes, qui a été décorée de fontaines et de fleurs. A titre d'expérience, le conseil municipal de Copenhague a interdit la circulation automobile dans le quartier du « Stroget » qui comprend trois rues importantes et deux places, et qui est le quartier des magasins de luxe.

La Kalverstraat à Amsterdam est soumise au même régime, de même qu'une rue de Vérone, des rues de villes allemandes et américaines. Les clients y circulent à l'aise, plus du tout préoccupés de se garer des voitures. De plus en plus nombreux sont ceux qui estiment que la rue Neuve s'adapte à cette « procédure ». Et le comité des fêtes de fin d'année espère que l'expérience sera concluante dans ce sens.

Signalons enfin que l'on n'a pas retenu de thème pour les étalages et qu'aucune manifestation spéciale ne se déroulera sous les guirlandes lumineuses disposées comme des tentures.

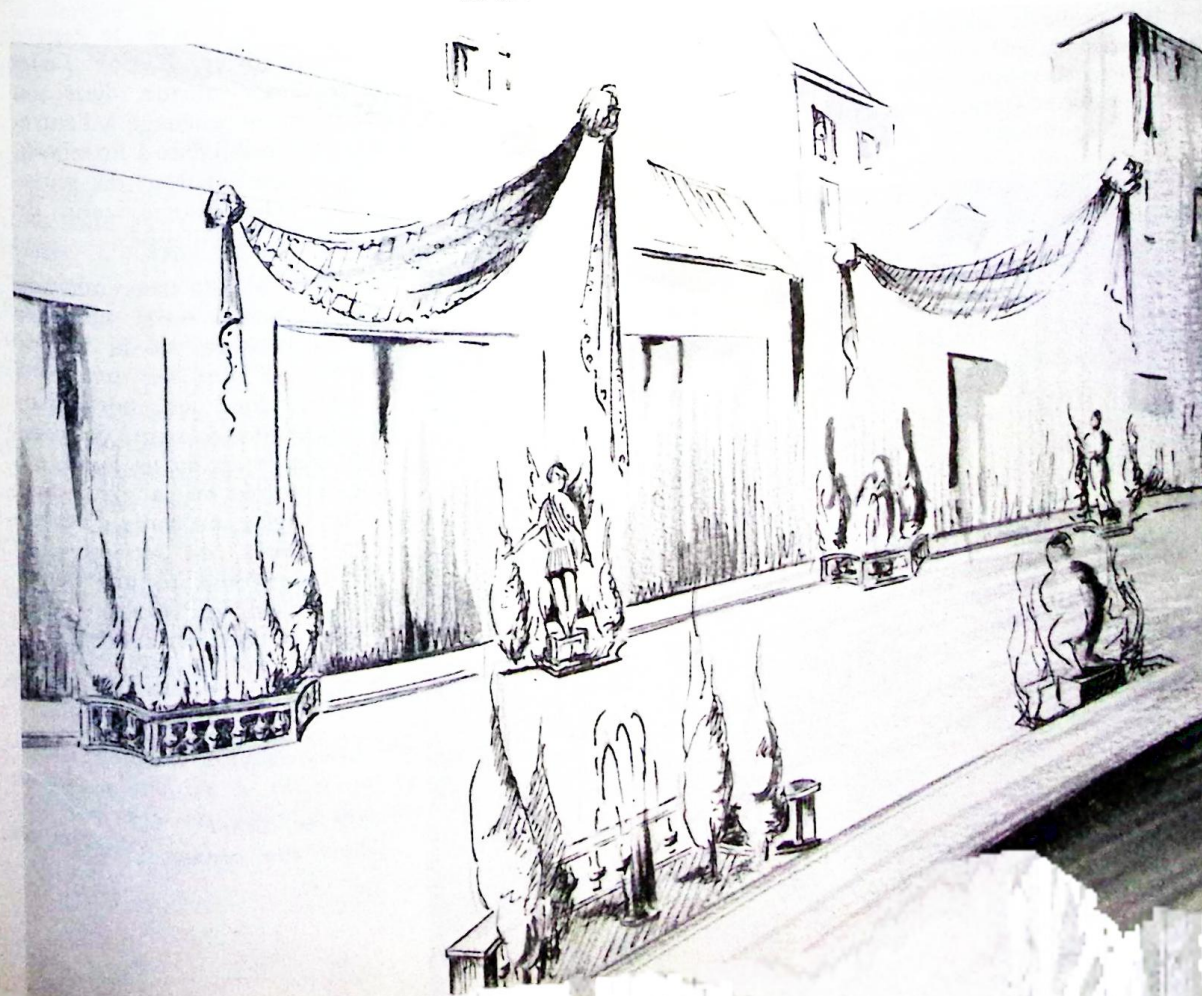
Libre à chaque vieux Bruxellois, cependant, de retrouver en esprit le vendeur de coco qui avait jadis son point d'attache au coin de la rue du Pont-Neuf, ou encore le troupeau de chèvres qui circulait le matin et que le berger trayait, selon la demande, en lait frais. Libre à vous également de voir des fiacres devant l'église du Finistère plutôt que des taxis, dont le stationnement sera maintenu.

Les ancêtres de l'automobile

Parallèlement — c'est le cas de le dire — l'Union des commerçants Nord et Place de Brouckère a mis sur pied un programme d'illuminations sur le boulevard Adolphe Max, en coopération avec l'industrie automobile, sous le signe des « Ancêtres de l'automobile ». Le programme s'étendra sur deux périodes : du 1er décembre 1962 au 2 janvier 1963 pour les fêtes de fin d'année; du 16 au 27 janvier, pendant la durée du Salon de l'auto.

Jardin d'hiver d'un côté, ancêtres de l'automobile de l'autre : c'est toute une époque qui va revivre. Un cœur qui va se remettre à battre, un sang nouveau dans de vieilles artères...

Ce que nous verrons rue Neuve...



*Sur un fond de gros et rude
lin blanc, elle fait chanter
des gris, des noirs atténués,
des taches de couleur...*

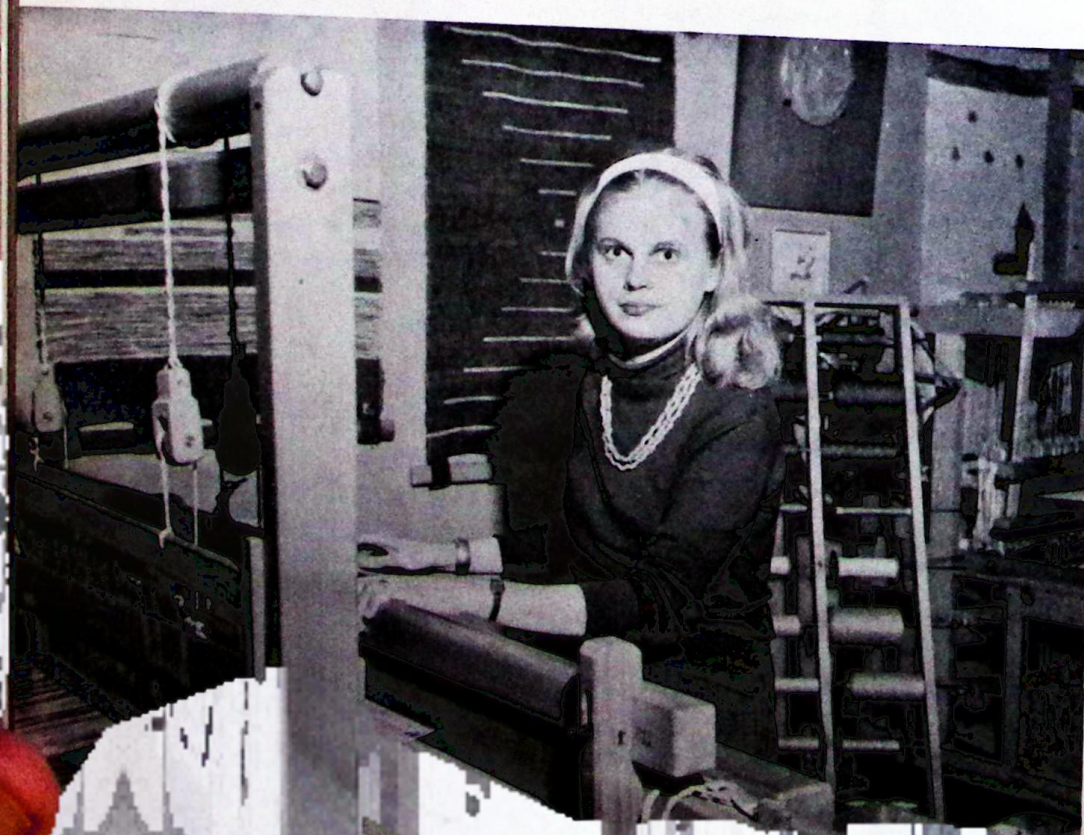
KARINE LEDEL

Tisserande bruxelloise

LES techniques contemporaines ont rénové de très anciennes techniques, leur donnant vie nouvelle, force renouvelée et expression de notre temps.

Il en est ainsi pour les métiers d'art qui, fort heureusement, ont retrouvé vogue et compréhension. La preuve en a été administrée une nouvelle fois à la toute récente exposition artistique organisée au Palais des Congrès, à Bruxelles. par la province de Brabant. Les métiers d'art y comportaient près de quatre-vingts numéros du catalogue. Le dépouillement des intérieurs modernes, nécessitant décoration complémentaire et touches d'intimité particulières, n'est pas étranger à cette bienfaisante évolution.

A cette exposition des artistes brabançons, nous avons remarqué un tissage de *Karine Ledel*, intitulé « Golgotha ». Par sa conception faite de retenue évocatrice, cette bannière de lin, mariant le blanc et le gris, rappelle la sobriété de l'art japonais. Elle affirme aussi qu'une technique de longue tradition féminine renaît véritablement grâce aux « tisserandes » de notre époque.



*Karine Ledel
dans son atelier.*

Renaissance d'un art

A Etikhove, en Flandre Orientale, le peintre Valéries de Saedeleer avait coutume — après la première guerre — de réunir fréquemment nombre de ses amis. Peintres et sculpteurs s'installaient sous les arbres du verger autour d'une grande table chargée de tartines de « cramiqne ».

Elisabeth de Saedeleer et ses sœurs entouraient leur père. Bientôt, encouragées par leurs commensaux, elles fondèrent un atelier de tissage. Ce fut là, en majeure partie, l'origine de la rénovation de cette belle technique.

Le statuaire Dolf Ledel était un des fidèles d'Etikhove. C'est ainsi que Karine, sa fille aînée, devint plus tard l'élève privée d'Elisabeth de Saedeleer, qui lui enseigna les mystères de sa discipline.

L'atelier d'Etterbeek

Fine sous la longue chevelure blonde, le regard aigu dans un délicat visage ovale, Karine Ledel interrompt sa tâche et se dresse, menue, dans son atelier. Celui-ci est ingénieusement aménagé à l'entresol du vaste atelier de son père, qui habite à Etterbeek, l'ancienne maison du sculpteur Félix Bourré, celui du Lion de la Gileppe.

Et la blonde tisserande aux yeux bleus nous accueille dans la clarté de la longue pièce où sont ses métiers à tisser, dont un norvégien. Une gamme éclatante de soies, de fils de lin ou de laine, est à la portée de sa main. Sur une étagère, un choix d'étoiles, de nappes, de serviettes et de napperons; sur une petite table basse, un service à thé, léger et doux au toucher, et, au mur, des bannières.

Dans la matière si séduisante du lin, les nuances des garnitures de table sont délicatement assorties. Parfois, les différences de tissage font la seule parure de l'ouvrage.

Une leçon de tissage

Mais déjà Karine Ledel, grande timide, a repris place à son métier. Prise entièrement par son travail créateur, elle répond enfin à nos questions, nous donnant maintes explications techniques.

— Voici, dit-elle, les roquets ou roquetins, bobines creusées d'une moulure à deux bords. Ces roquets reçoivent les fils choisis lors du moulinage. Et voilà le cantre, bâti muni de broches destinées à recevoir les roquets pour l'ourdissage des chaînes.

L'ourdissage, insiste-t-elle, est une des opérations préalables et préparatoires du tissage. Il consiste à former la chaîne en rassemblant parallèlement entre eux un certain nombre de fils d'égale longueur. Cette opération se fait à l'aide d'un instrument nommé ourdissoir.

Après avoir placé les bobines de lin sur le cantre, les fils sont passés, fil par fil, dans l'appareil qui les croise, juste ce qu'il faut, pour former des paquets de fils se posant sur le rouleau arrière du métier. C'est un travail de patience, car il doit être fort précis : de lui dépend le point de tissage désiré et ce qui est appelé l'enroulage et ensuite le rentrage. Ce dernier a pour but d'enfiler, un à un, chaque fil dans les lisses et, par après, toujours un à un, dans le ros ou peigne.

« Le petit train »

Ayant noué tout cet assemblage arachnéen, la tisserande l'attache par paquets à la barre avant du métier. L'instrument est alors prêt à répondre à la volonté, à la sensibilité de celle qui le dirige. Sa fantaisie inspirée créée, sous nos yeux, avec les diverses matières qu'elle a élues, une bannière : « Le petit train ».

La créatrice se laisse aller au rythme de sa pensée. Sur un fond de gros et rude lin blanc, elle fait chanter des gris, des noirs atténués ou profonds, des taches de couleur; elle réalise de cette façon un réel petit poème bien fait pour égayer une chambre d'enfant.

Tout cela simplement par une combinaison de tissage et de tapisserie de basse lisse, c'est-à-dire que, sur la chaîne tendue sur le métier, elle « écrit », par d'habiles intercalations de tels ou de tels fils colorés et de grosseurs diverses, le décor dont elle rêve intérieurement.

Et, toujours, Karine Ledel arrive, comme en se jouant, à trouver le point qui répond à son désir. Elle travaille des pieds et des mains, elle fait voler les navettes.

« Mer du Nord »

Par la fusion de ce sens « profondément artiste » — inné chez elle — et le choix judicieux des matières, parfois rudes ou bien délicates, Karine Ledel donne à ses bannières leur force murale, c'est-à-dire une tenue impeccable au mur, car telle est leur destination. « Mer du Nord », aux traits linéaires, évocateurs du ciel et de ses nuages, de la mer et des vagues mourant sur le sable, le prouve par sa « profondeur » décorative.

La tisserande s'est tue; nous la laissons, en ses trames et chaînes, poursuivre, paisiblement et allègrement à la fois, son œuvre, en espérant que d'autres, à l'avenir, apprécieront à leur tour son jeune talent.

Léon NOEL.

Une leçon d'histoire et de culture

SOUS le titre « Une leçon d'histoire et de culture », Alain Viray, chroniqueur du journal « La Dernière Heure », souligne l'intérêt tout particulier de l'exposition Ile de France - Brabant au Palais des Beaux-Arts, qui met en parallèle les apports réciproques des deux communautés.

Evidemment, entre la Belgique et la France se sont tissés, depuis de nombreux siècles, d'innombrables liens historiques et culturels. Mais si le grand public connaît, plus ou moins bien d'ailleurs, l'apport exceptionnel qui a été fait à nos provinces par la France, beaucoup, tant d'outre-Quévrain que de chez nous, ont tendance à méconnaître ou à sous-estimer le courant inverse.

Cette recherche d'interpénétration dans le domaine des arts et de la culture en général n'avait jamais été réalisée entre les deux provinces amies. Aussi a-t-il fallu un courage et une compétence peu commune à de multiples équipes de chercheurs français et belges et à de nombreux amis de musées étrangers pour que s'ordonne enfin l'admirable exposition du Palais des Beaux-Arts et qui a déjà été présentée pendant l'été à Paris.

On soulignera encore les mérites évidents des organisateurs et réalisateurs : la Conservation du Musée de l'Ile de France et le Service de recherches historiques du Brabant.

Rendre compte fidèlement des richesses accumulées dans une telle exposition déborderait largement du cadre réservé à cet article, déclare l'auteur. La matière est trop vaste.

Que les esprits soucieux d'enrichissement culturel s'empresment de visiter ce somptueux ensemble qui prouve la haute civilisation des deux provinces amies : Brabant et Ile de France.

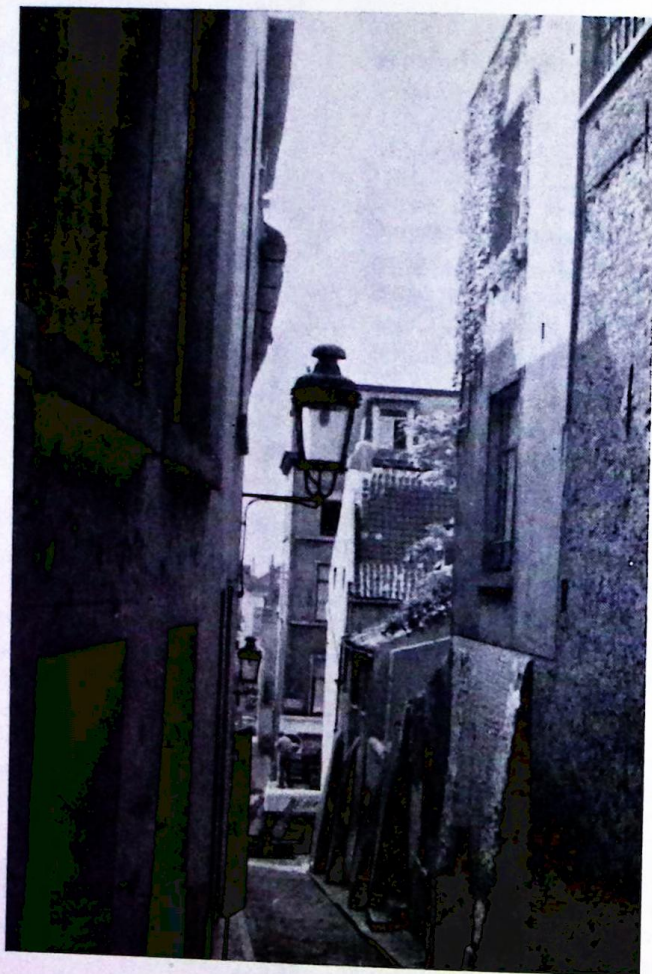
VIEILLES
RUES

RUE DES CHANDELIERS

DE
BRUXELLES

PARMI les nombreuses études que les historiens et chroniqueurs ont consacrées à Bruxelles, on ne trouve guère de renseignements au sujet de cette ruelle sympathique dont l'origine doit cependant remonter bien loin puisque Henne et Wauters la mentionnent dans leur plan de Bruxelles au XV^e siècle. Tout au plus, les auteurs lui consacrent-ils une ou deux lignes, se contentant de signaler qu'elle joint la rue des Minimes à la rue Haute.

C'est tout et c'est bien peu pour une artère dont le nom seul évoque cette lointaine époque où les métiers se rassemblaient par quartiers, généralement en



Dans le bas : rue de la Samaritaine.

dehors de la muraille qui ceinturait la cité.

Ici, étaient installés les « Chandeliers ». Entendez par là, les artisans qui fabriquaient les chandelles. A l'origine d'ailleurs, la rue portait le nom évocateur de « rue des Faiseurs de Chandelles » qu'un employé aussi zélé que mal inspiré forma ultérieurement en rue des Chandeliers, confondant stupidement l'un et l'autre et ajoutant une bévue aux autres maladroises dont les noms de rues furent trop souvent les victimes.

Qui sait ? Peut-être un jour, un autre fonctionnaire, preuves historiques à la main, suggèrera-t-il de rétablir la vérité et reve-



Les passants sont rares rue des Chandeliers.
En route vers la rue de la Samaritaine.

rons-nous l'« appellation d'origine » signaler au promeneur attentif qu'un curieux corps de métier avait là son siège principal.

Quoi qu'il en soit, c'est déjà miraculeux que la rue, ait, subsisté. Pour combien de temps encore ? Nul ne pourrait le dire. Aussi longtemps sans doute qu'aucun intérêt supérieur ne réclame la disparition du site et ne souffle le lieu au nez et à la barbe du folkloriste désespéré. Il n'est plus loin le temps où le guide tou-

La petite rue du Temple.

Gare à la marmite abandonnée.



Un des deux vénérables réverbères.

Ici, deux travailleurs qui semblent heureux de la présence d'un photographe.
Dans le fond : coin de la rue des Minimes et la rue Watteu.

ristique dira à sa clientèle d'outre-Atlantique en désignant quelque cube de margarine : « Ici s'élevait, jadis, l'ancien palais de Charles de Lorraine, en style Louis XVI... ».

En attendant ce moment, que nous souhaitons lointain, mais qui nous paraît inévitable, la « Rue des Faiseurs de Chandelles » continue de jeter malicieuse-

L'escalier de la rue des Chandeliers en face de l'angle de la rue des Minimes et la rue Watteu.



Rue des Chandeliers, depuis la rue des Minimes.
au fond : la rue Haute.



ment sa note montmartroise au cœur même de la cité. Étroite et malaisée, elle dégringole vers la Via Populi, chère à Des Marez, accrochant au passage un feuillage de platane au bleu du ciel. Sans doute le promeneur distrait risque-t-il de trébucher dans quelque marmite abandonnée au pied du méchant escalier qui la termine, il n'en est pas moins vrai que nul

Parallèlement à elle, la petite rue du Temps, dont tout le pittoresque ne réside plus que dans une triple volée d'escaliers, se réduit à quelques murs tristes et une série de façades sans caractère. Toutes deux, rue du Temple et « rue des Faiseurs de Chandelles » aboutissent rue des Minimes. Ici, le meilleur et le pire se côtoient. D'une part, l'église des Minimes



Eglise S.S. Jean et Etienne aux Minimes

(Photos G. Winterbeek.)

ne reste insensible au charme de cette venelle qui s'étire en marge du temps, oubliée dirait-on du reste de la ville. Les passants y sont rares; les habitants discrets. De loin en loin une vieille se hisse jusqu'au quartier des Minimes, délaissant un instant les Marolles qui l'ont vue naître. Et lorsque le jour se termine, deux réverbères vénérables scintillent une dernière fois des restes du soleil couchant.

dresse fièrement sa belle façade Renaissance, d'autre part, les bâtiments de l'athénée Robert Catteau flanquent leur voisine de leur masse prétentieuse au style mal défini.

Dominant le paysage, le dôme du Palais de Justice s'efface dans les nuages.

Georges WINTERBEEK.

LE BRABANT, première province touristique du pays

(Suite de la page 2.)

raisons budgétaires, aisées à comprendre, non seulement la ville ne peut espérer atteindre pareil tirage à l'aide de ses seuls moyens, mais ne possède pas encore un document de base valable offrant des garanties suffisantes d'efficacité. A la solution de cet important problème qui ne peut laisser indifférent aucun Brabançon, s'ajoute celle de l'édition d'un guide des hôtels de Bruxelles, qui soit, plus qu'un vade mecum, une illustration en tous points digne du renom de la ville dont il se réclame. Après avoir assuré les représentants de la ville de Bruxelles du soutien total de notre Fédération dans la réalisation de ces deux objectifs, M. Duwaerts clôtura son exposé en proclamant sa foi absolue et inébranlable dans la noble et haute destinée de notre province.

Un débat exemplaire et constructif

Avant de passer à l'examen sommaire des interventions les plus marquantes qui se greffèrent sur le rapport déposé par M. Duwaerts, il convient de souligner l'esprit éminemment constructif et positif qui régna tout au long de ces fructueux échanges de vues, témoignant, chez les délégués, d'une prise de conscience très nette de l'importance de l'enjeu et d'un degré exceptionnel de maturité dont nous ne pouvons que nous féliciter.

Premier interlocuteur, M. Verhé, commissaire général adjoint au Tourisme, remplaçant M. Haulot, empêché, après avoir assuré les congressistes de la sollicitude particulière que leur témoignait le Commissariat général au Tourisme, émit l'opinion qu'une des causes principales de l'effacement du Brabant de la scène touristique résidait précisément dans l'absence de statistiques solides qu'avait déplorée M. Duwaerts. Il confirma que le pouvoir central était très sensible à la conservation des beautés naturelles du pays et qu'il ne ménagerait pas ses efforts dans la lutte contre les cimetières d'autos ne répondant pas aux prescriptions légales.

Succédant à M. Verhé, Maître Jonnaert, président du Syndicat d'initiative de Braine-l'Alleud, évoqua le problème des Syndicats régionaux, dont la création rencontre l'accord de M. Duwaerts dans la mesure où il est possible de vaincre les difficultés d'ordre pratique que soulève leur constitution. Tel est aussi l'avis de M. Verhé, qui signala qu'en dehors des grandes villes, il n'existaient que des syndicats régionaux, soulignant que la tendance du C.G.T. était d'accorder uniquement à ceux-ci son soutien financier. Après un bref colloque sur le thème de la Belgique fleurie

auquel furent mêlés MM. Dewalhens (Tirlemont), Van Rijckel (Louvain) et Courtoy (Jodoigne), M. Van Bever fournit quelques précisions sur le centre hôtelier dont la construction est envisagée à Huizingen et qui sera en mesure, grâce à ses prix spécialement étudiés, de drainer vers ce lieu enchanteur des milliers de touristes supplémentaires. Pour répondre à un vœu de M. Van Rijckel, M. Van Bever suggéra que soit étudiée la confection d'un dépliant où seraient mentionnées toutes les localités où ont été créés des centres de délassement et des parcs pour enfants et d'assurer la diffusion de ce document dans les écoles.

Faisant suite à une intervention de M. Cresens (Diest) contestant la valeur des statistiques basées sur les seules nuitées, alors que, chez nous surtout, en raison de l'exiguïté du territoire, le tourisme prend de plus en plus un aspect itinérant, nécessitant l'intervention d'autres indices, comme les chiffres d'entrée dans les plages, solariums, les séjours dans les auberges de jeunesse, dans les terrains de camping-caravaning ou encore les visites dans les musées, M. Duwaerts mit le point d'orgue aux débats de cette première journée en insistant, une fois encore, sur l'importance cruciale qu'il sied d'accorder au tourisme itinérant. Un sérieux coup de barre doit être donné dans ce secteur car, en l'absence de renseignements précis sur les principaux points de passage et d'attrait, il sera impossible de déterminer les besoins réels de chaque région et de pourvoir à la dotation d'un équipement approprié.

Bruxelles, pivot du tourisme brabançon et européen

Entamée par une brève communication de M. Duwaerts, annonçant la création prochaine, à Francfort, d'un second bureau du Commissariat général au Tourisme, dont l'action sera soutenue par diverses manifestations dont l'organisation, par 1963, à Stuttgart, d'une Semaine belge de propagande touristique, la seconde journée fut axée plus particulièrement sur le cas de Bruxelles et sur les atouts majeurs dont dispose la ville dans le cadre d'une confédération européenne des Etats. Ce thème, auquel est étroitement lié celui des Congrès, fut présenté et défendu avec une chaleur communicative par M. Chantren, administrateur délégué du Centre d'information de la capitale. Bruxelles, dit-il, traverse, pour l'instant, une période tout à fait exceptionnelle, et il ne tient qu'à nous de la rendre fastueuse. Siège, de fait sinon de droit, de plusieurs institutions européennes, la ville a vu, ces derniers temps, affluer dans ses murs un nombre consi-

dérable de fonctionnaires étrangers, créant sur le terrain de l'accueil, un élément nouveau dont il serait déraisonnable, voire absurde, de ne pas tirer parti. Quelques chiffres, glanés au vol, démontreront, avec éloquence, la pertinence de cette constatation en même temps que l'urgence de voir s'établir une politique cohérente dans le domaine de la propagande et de l'équipement touristique. Au cours des six premiers mois de cette année, Bruxelles a accueilli trente-deux mille spécialistes appartenant à toutes les disciplines — économiques, scientifiques, financières, politiques et syndicalistes — et il est, d'ores et déjà, établi que le cap des soixante-cinq mille sera franchi à la fin de l'année. Ces statistiques impressionnantes sont, d'ailleurs, indirectement confirmées par le tableau des nuitées dans l'agglomération bruxelloise et en Brabant, dressé par le Service provincial d'Économie régionale, qui révèle une augmentation moyenne de l'ordre de 41 % par rapport aux résultats enregistrés en 1959.

Ce vaste champ de ressources qu'offre l'installation à Bruxelles de plusieurs milliers de fonctionnaires devrait, poursuit M. Chantren, être étudié de pair avec l'initiative tendant à assurer la promotion de la Belgique en tant que centre des Congrès internationaux. Un tel objectif exige, bien sûr, une action en profondeur à l'étranger auquel la Fédération touristique du Brabant doit être associée et dont les conséquences, en cas de réussite, ne seraient que bénéfiques pour la province toute entière. Il n'est nullement téméraire d'envisager, sur grande échelle, à l'usage des congressistes rassemblés à Bruxelles, des excursions d'une après-midi, voire d'une journée, dont le Brabant tirerait profit, de même qu'une coordination des efforts de tous les Syndicats sur le plan de la documentation et de la propagande touristique multiplierait les chances de voir les fonctionnaires étrangers résidant à Bruxelles, et qui sont trop souvent hélas insuffisamment informés des attraits aussi variés que multiples que leur réservent les abords de la capitale, à passer en Brabant, au cours de leurs week-ends, ces heures de détente et d'agrément qu'ils cherchent souvent en vain sous d'autres cieux.

Après une intervention de M. Marinus qui abonda dans le sens préconisé par M. Chantren, en insistant tout spécialement sur l'absolue nécessité de pourvoir à l'équipement technique et hôtelier aussi complet que possible des villes qui prétendent servir de siège aux congrès, l'administrateur-délégué du Centre d'information de Bruxelles termina son exposé en recommandant de repenser, suivant des critères dictés par l'expérience, le système d'élaboration des guides d'hôtels qui ne répondent, en général, plus aux nécessités actuelles. L'expérience qu'avec l'appui de la Fédération, tente actuellement Bruxelles en cette ma-

tière pourrait aisément, de l'avis de M. Chantren, être appliquée, à plus ou moins brève échéance, à l'ensemble de la province.

Succédant à M. Verhé, qui rappela que l'hôtellerie restait un des ambassadeurs les plus valables du tourisme et recommanda une politique de propagande plus accentuée sur le marché intérieur, M. Duwaerts, après avoir évoqué une série de mesures que la Fédération touristique compte mettre à exécution au cours des prochains mois, comme la réalisation d'une piste pour cavaliers joignant la Forêt de Soignes à Villers-la-Ville avec rayonnement possible vers Ottignies et Vieux-Héverlé, tira les conclusions de ces journées d'études en formant le vœu de voir se multiplier ce genre de rencontres, qui aiguissent, encore davantage, ce sentiment de solidarité, cette prise de conscience d'une communauté d'intérêts et cet enthousiasme créateur dont la fusion doit permettre au Brabant de redevenir la première province du pays.

Yves BOYEN.

Connaissez-vous la Belgique ?

La radiodiffusion télévision belge a pris l'heureuse initiative d'effectuer, sous le titre : « Connaissez-vous la Belgique ? » un court reportage — il dure 3 minutes à peine — sur une localité qu'elle suppose peu connue et elle pose à cette occasion, à la sagacité des téléspectateurs, une question-concours qui fait l'objet d'une récompense.

La R.T.B. a commencé par la Province de Brabant et elle a choisi une localité du roman pays : Chaumont-Gistoux.

La question posée était : « De quelle époque date la tour du clocher de l'église Saint-Bavon de Chaumont (XII^e siècle). »

Pour départager éventuellement les concurrents, il était demandé à ceux-ci d'indiquer le débit approximatif du château d'eau de la localité.

Le gagnant de ce concours a été M. Troquet, 10, rue Bara à Heure-le-Romain.

Il passera, nous n'en doutons pas, un heureux week-end à Chaumont-Gistoux.

Hommage à deux écrivains.

L'Administration communale de Saint-Josse-ten-Noode vient de rendre hommage, au Musée Charlier, à deux écrivains : Albert Ayguesparse, né dans la commune, et Joseph Delmelle, qui y est domicilié.

C'est M. Georges Dopagne, secrétaire général de l'Association des Écrivains belges, qui a présenté les deux écrivains. Il parla d'abord de Joseph Delmelle, auteur multiforme, insistant particulièrement sur son indépendance et son intégrité puis s'attachant à définir le sens de son message poétique. Au sujet d'Albert Ayguesparse, il mit en relief l'harmonieuse continuité d'une démarche qui, partie de la révolution, en est arrivée à déboucher sur un terrain largement social.

Des œuvres des deux écrivains ont été interprétées par Mlle Monique Vanden Acker et M. Félix Danse.

La plaquette de la commune a été remise aux deux écrivains par le bourgmestre, M. Guy Cudell.

Plus de 250 personnes assistaient à cette manifestation qui s'est clôturée par une brillante réception intime.



GRACE à l'obligeance du Commissariat général au Tourisme, nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs, en supplément de notre numéro de fin d'année, ces splendides clichés qui mettent en évidence le vrai bijou que constitue la Grand-Place de la capitale, sous le poudroisement d'or d'une lumière de féerie.



Clichés C. G. T. — Tirage Europa.

Au rendez-vous des ombres

Le Château de Fonteneau à NIVELLES

SOUS le titre : *Une petite Fille de Nivelles*, Madame E. de Baillon, née de Burllet, a publié — en 1955 — un petit livre qui se ferme sur un poème dédié à la cité de Sainte-Gertrude :

*Nivelles, ma douce ville, berceau de mon enfance,
Maison où je suis née, à l'ombre du clocher,
Eglise toute remplie d'une chère souvenance,
Cloître mystérieux où l'on aimait rêver.*

*Tes demeures seigneuriales ne sont plus que poussière,
Ton charme délicat n'est plus que du passé
Et ta tour, en tombant, dans mon cœur a creusé
Une blessure éternelle et toujours plus amère.*

On sait combien la guerre a accumulé, à Nivelles, de décombres. La petite capitale du roman pays de Brabant a perdu, du jour au lendemain, de nombreux et précieux témoins de son passé pluri-séculaire. Elle a cependant gardé quelques vieux édifices parmi lesquels plusieurs maisons patriciennes.

C'est de l'une de celles-ci qu'il sera question ici. Elle se situe à l'entrée de la ville lorsqu'on aborde celle-ci par la route qui vient de Bruxelles via Mont-Saint-Jean. Elle porte un beau nom : château de Fonteneau, dont l'étymologie est apparemment la même que celle de Fontainebleau. Un ruisseau traverse la propriété, y forme un étang et une cascade s'ouvrant en éventail.

On sait que, vers le milieu du XVIII^e siècle, l'architecture s'est renouvelée et que nombre de nos paysages urbains ont pris alors un aspect caractéristique, une ordonnance régulière, d'un classicisme à la française, qu'ils ont encore aujourd'hui.

C'est de cette époque que date, semble-t-il, le château de Fonteneau. Celui-ci, qui doit avoir succédé à un castel fortifié dont une tour subsiste encore, incorporée dans les bâtiments d'une ferme voisine à laquelle on a accès par le lieu-dit « Le Paradis », se présentait, à l'origine, comme une « folie » ou maison de plaisance dont la façade extérieure était d'une grande simplicité dans les grandes lignes architecturales. Nous avons eu la bonne fortune, visitant la belle demeure quelque peu délabrée par le temps mais ayant échappé à toute mutilation, de découvrir un « Plan des Jardins de Fonteneau appartenant à Messieurs de Prelle



La façade principale.

de Lanieppe par le Baron de Hautepeppe » dressé à l'« échelle de 10 verges de Nivelles ». Ce document du XVIII^e siècle permet de se rendre compte de l'aspect primitif du château qui n'était pas flanqué, alors, des ailes latérales qui lui confèrent, aujourd'hui, deux



La façade postérieure.

ou trois fois plus d'importance qu'à l'origine. On y voit le pavillon d'entrée, la pièce d'eau rectangulaire se terminant en arc de cercle (rétrécie lors de l'élargissement de la route, il y a quelques années), le corps central avec son escalier en forme de fer à cheval, les pavillons de côté (formant, en quelque sorte, garni-

Vue prise de l'escalier.



L'Opération "JEUNES POUSSES" à Woluwe - Saint - Lambert

WOLUWE-SAINT-LAMBERT, au même titre que sa voisine, Woluwe-Saint-Pierre, figure parmi les communes bruxelloises les plus favorisées sous l'angle du développement démographique, et les dernières statistiques publiées viennent encore renforcer cette constatation.

Pour faire face à cette véritable invasion humaine qu'enregistre Woluwe-Saint-Lambert depuis quelque trois lustres, les instances communales ont patronné l'aménagement de nouveaux quartiers résidentiels. Un des derniers qui ait vu le jour fut édifié à Grootveld, à proximité du futur boulevard de la Woluwe, sur un plateau vaste de sept hectares. Construit par les soins de la S.A. « L'Habitation Moderne », ce complexe compte présentement 152 maisons unifamiliales, occupées par des familles nombreuses.

Désireuse de créer, pour cette jeunesse, un cadre qui soit à la fois riant, reposant et vivifiant, « L'Habitation Moderne », agissant en association intime avec l'Administration communale, décida de parer le quartier d'un manteau de verdure qui, tout en conférant aux lieux un charme quasi bucolique, est appelé à assurer aux habitants une protection efficace contre les agents morbifiques dont notre air est saturé. Aussi méritante et digne d'éloges que fût cette initiative, qui permettra de planter, dans un bref avenir, 534 arbres, dont 106 conifères auxquels quelque 7.000 rosiers viendront mêler leurs tons chauds et leurs couleurs exquises, elle n'aurait sans doute jamais été promue à la brillante destinée qui, d'ores et déjà, est la sienne, si les intéressés n'avaient imaginé de convier la population à participer étroitement à cette croisade en faveur du reboisement de nos villes.

A cette fin, chaque enfant du quartier fut chargé, au cours d'une touchante cérémonie qui se déroula sous la présidence du baron Fallon, bourgmestre de Woluwe-Saint-Lambert, le 27 octobre dernier, de planter son arbre, celui dont il aura l'entière responsabilité, celui dont il devra assurer la protection, celui dont la croissance sera confiée à ses soins et à sa vigilance.

Il est hors de doute, et l'attitude toute empreinte de dignité, voire de gravité, qui caractérisa les jeunes parrains et marraines au moment de la plantation

*Une contribution exemplaire
en vue de l'assainissement de
nos villes*



Un moment d'intense émotion pour le jeune chargé de mission.

des pousses, renforça encore notre sentiment, que l'engagement intégral et inconditionnel de nos adolescents non seulement développera, en eux, un esprit de saine émulation, mais aiguëra aussi, par la prise de conscience de la noblesse de la mission qui leur est dévolue, leur sens des responsabilités.

Si nous ne craignons de faire un méchant calendrier, nous serions tenté, en guise de conclusion, de recommander à nos instances supérieures, qui, trop souvent esclaves de la routine, se complaisent dans un attentisme déplorable, de méditer cet exemple et... d'en prendre de la graine.

Y.B.

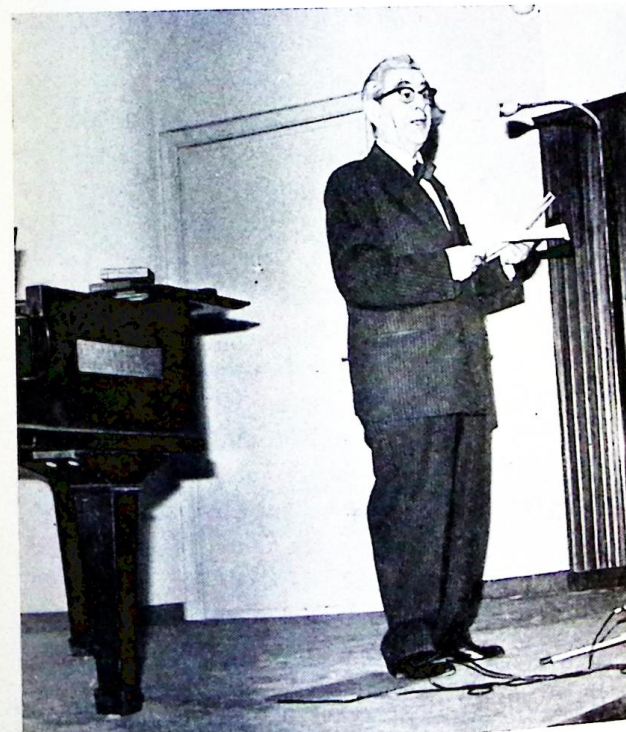
Sélection plus sévère à l'exposition d'art de la province de Brabant

BILAN annuel de l'activité artistique brabançonne, l'exposition provinciale qui s'est tenue au Palais des Congrès, a un rôle à remplir à l'égard des amateurs d'art : celui de leur offrir un panorama objectif des diverses tendances actuelles en matière d'arts plastiques. Ce dessein ambitieux

digni.e de l'art se réjouiront d'un verdict qui exclut les médiocres. Ceci dit, il est possible que certains artistes valables soient absents de cette sélection alors que d'autres, moins intéressants à ce point de vue subjectif, ont été retenus. Dans l'ensemble toutefois, la sélection est à approuver; s'il est un souhait à émettre, c'est qu'elle soit renforcée l'an prochain. Originairement d'autres régions du pays.

actuelle de l'art en Brabant ? Sans doute n'est-il plus guère possible aujourd'hui de déterminer des caractères distinctifs qui définiraient la peinture brabançonne par rapport aux écoles d'autres provinces. Beaucoup parmi les artistes exposants sont d'ailleurs originaires d'autres régions du pays.

L'intérêt se concentre par conséquent sur le progrès ou la réfraction de telle tendance. De manière générale la figuration domine; à côté des figuratifs tradi-

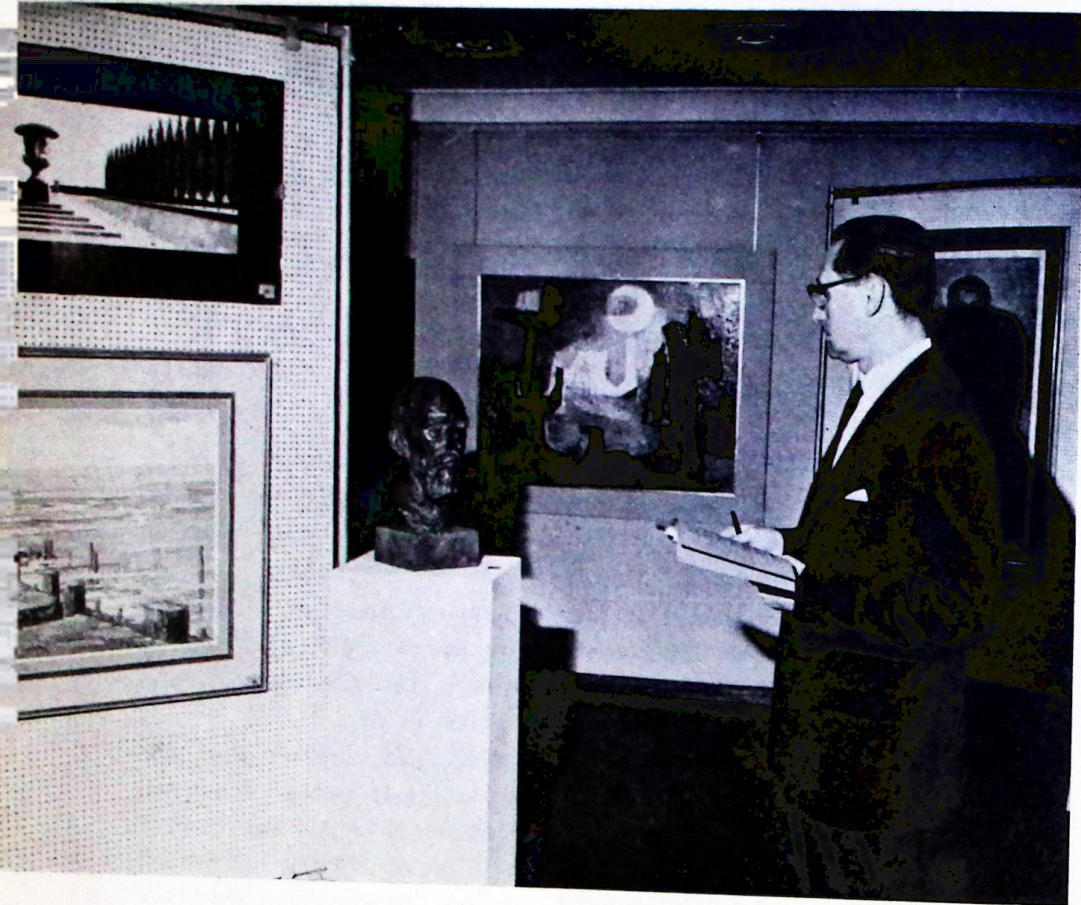


Lors de l'inauguration, M. E. Spaelant, président du Jury, a prononcé un discours d'une haute élévation de pensée, axé sur l'Art et la Tolérance.

mais nécessaire implique un choix, une sélection. C'est à la sévérité de ce choix qu'ont été attentifs, cette année, les jurys de spécialistes constitués par la Province.

Il me paraît opportun, face à certaines critiques émises à l'égard des jurys, de les féliciter du sérieux avec lequel ils ont travaillé à départager le bon grain de l'ivraie, la bonne de la mauvaise peinture. Tous ceux qui ont pour souci principal de défendre la





Un joli petit coin de l'exposition.

une jeune femme au bouquet caractéristique de sa néo-figuration. Quant à Reine Van der Borght, elle se passionne toujours pour ses insectes géants. Un dernier mot pour citer un dessinateur de grand talent : Paul Van Thienen.

Les métiers d'art composent cette année une section particulièrement attrayante. Je citerai les verres cloisonnés de Liliane Badin, les tapis de Maud Henon, les bijoux de Ado Chale, les tissus de Carine Ledel, les émaux cloisonnés de Odette Rivière, les tapisse-

ries de Roger Somville et Dubrunfaut, sans oublier Jean Van Noten. Citons encore les céramiques de Simone Tits et Robert Van Nerum.

Enfin, côté sculpture, mentionnons les envois de Nat Neujean, Robert Delnest et Elisabeth de Wée.

Dans l'ensemble, l'exposition d'art de la province de Brabant, version 1962, dépasse les expositions précédentes. Elle le doit à une sélection plus sévère et somme toute plus juste pour les artistes de qualité.

Marcel FRYNS.

Le prix de l'entrée générale à l'Exposition Ile de France-Brabant au Palais des Beaux-Arts a été fixé à 20 francs.

Ce montant est réduit à 10 francs, pour les enfants, étudiants et groupes ainsi que pour les membres de la Fédération touristique sur présentation de leur carte.

Heures d'ouverture : tous les jours de 10 à 18 heures.

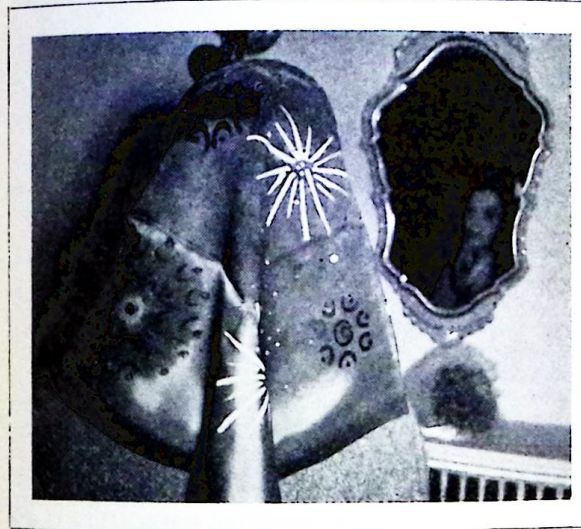
tionnels s'inscrit une néo-figuration dont l'un des principaux représentants, Louis Collet, fait preuve d'une verve picturale étonnante. Cela ne signifie sans doute pas que l'abstraction soit à bout de souffle, mais, dans le contexte de l'exposition, elle est visiblement au second rang.

Il n'est guère possible d'énumérer ici les nombreux participants. Au hasard des cimaises, nous retiendrons quelques toiles qui nous ont particulièrement frappé. Voici, côté abstrait, des compositions d'Emile Bergen, Pierre-Willy De Muylder, Henry Dorchy, Marthe Guillain. Citons également un dessin de Lismonde.

Parmi les figuratifs qui dominent l'exposition, j'évoquerai la poétique Toussaint de Micheline Boyadjian, l'une de nos meilleures artistes actuelles. Il y a lieu, bien entendu, de mentionner les envois des invités, particulièrement de Creten George, Florent Crommelynckx, Jean-Jacques Gaillard et Henri Wolvens.

De Frans Depooter, on retiendra les Tournesols, tandis qu'on s'attardera aux Tulipes de Jean Goverts, aux figures de René Julien et à la nature morte de Claude Lyr. Roger Somville, que l'on retrouve tant côté peinture que côté tapisserie, présente

VISAGES de nos MÉTIERS d'ART en BRABANT



ILS CRÉENT DES FOULARDS...

Du tissage (voir « Brabant » d'octobre 1962), passons à cette branche annexe du textile qu'est le foulard : tout un monde intérieur, propre à chaque artiste, se trouve exprimé sur des surfaces d'un mètre carré de soie.

UN COUPLE, DEUX SIGNATURES

Commençons donc par Madame Léopold Roger, qui signe :

ANDRÉE MULLER,
« hand painted »

C'est une ancienne élève de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. Elle a passé rue du Midi sept années : quatre en « dessin » et trois en « peinture monumentale », chez Anto Carte. Elle continue à peindre au chevalet — elle est fascinée par les jeux du cirque — et compte bien exposer un jour.

— Quand je serai prête, dit-elle avec modestie et avec un certain manque de confiance en elle-même. Attirée par le côté décoratif de l'art, elle a fait du vitrail, des décors de théâtre, de la peinture murale. Si elle s'est intéressée à l'art du textile, c'est parce que celui-ci lui permettait de créer des nouveautés au point de vue technique.

— Le batik, par exemple, était très employé dans le temps, dit-elle, mais on l'a perdu de vue il y a

UN living cubique avec une face vitrée de haut en bas ouverte sur la rue Bâtonnier Braffort (nous sommes au numéro 73), à Etterbeek, une galerie sur deux côtés, une hotte et un lustre de fer forgé dessinés par mes hôtes, une volière en préparation, un chevalet et quelques tableaux de cirque, un carton de panneau mural inspiré par le Sud-Marocain : c'est là que me reçoivent Léopold Roger et sa femme, Andrée Muller, sans oublier le turbulent Pierrot — un Pierrot turbulent mais bien gentil tout de même. Dans la pièce voisine — celle où nous regarderons les foulards tout à l'heure — des collections de têtes de pipes, de coquillages... et de perruches.

Lorsqu'on aborde l'art, le couple se dissocie : tous deux créent des foulards certes, mais ils tiennent chacun à leur signature qui, pour eux, se confond avec un style bien différencié. Tous deux passent huit heures sur un foulard. Tous deux peuvent faire des robes, des panneaux décoratifs en batik, des bannières, des pagnes, des tissus d'ameublement. Ensemble, ils ont participé à dix-huit expositions depuis avril 1961. Mais les œuvres de l'une ne sont pas les œuvres de l'autre, même s'il leur arrive d'ébaucher une certaine forme de collaboration.



une trentaine d'années. Il permet des effets totalement différents de ceux obtenus avec la peinture sur tissus.

Elle me montrera peu après des effets de craquelures dans la décoration de ses foulards, effets dont elle se montre très fière. Parfois même des défauts lui ont permis de faire d'autres découvertes.

— Les foulards que je fais sont exclusifs. Ce sont des pièces uniques le plus souvent, recto verso. Parfois j'en réalise deux de même, mais c'est vraiment l'exception. Je suis en fait pour la création propre, et contre la série par conséquent. C'est un travail localisé, ce n'est pas une industrie. Les foulards sont créés ici dans leur intégralité : ils sortent tout à fait terminés, depuis la teinture jusqu'au rouleautage.

Ces foulards signés « Andrée Muller hand painted » portent des motifs en général abstraits. Cette petite femme aux cheveux noirs, aux traits tranchés, qui me fait penser à la danseuse Dolorès Laga, ne cherche pas à cacher la vérité : elle crée des foulards dans un esprit sans aucun doute artistique, mais uniquement dans un but lucratif, car c'est une forme d'art qui se vend assez facilement et c'est un travail qu'elle peut faire à domicile.

— Ma spécialité, me confia-t-elle cependant, et mes goûts me portent vers elle, c'est la peinture murale. Elle me fournit une plus grande possibilité d'extériorisation. Fatalement, on exprime plus sur un mur que sur un foulard !... Mais le foulard constitue une nécessité vitale...

LÉOPOLD ROGER,

*un voyageur impénitent...
mais rangé*

Il a 45 ans, dont sept passés à l'Aca, « mais pas en même temps que ma femme, précise-t-il, dix ans avant elle ». Il fut l'élève d'Alfred Bastien jusqu'en 1939.

— Ce furent des études fréquemment interrompues par des voyages. Alfred Bastien m'avait acheté un

tableau. Ce qui me permit de faire seul, en 1937, un raid de 650 kilomètres en ski dans la Laponie finlandaise. A ce moment-là, je regardais les métiers d'art d'un air méprisant.

L'artisan passionné qu'il est aujourd'hui sourit à cette idée préconçue du temps de sa jeunesse.

— La guerre m'a fait trainer sept mois dans les hôpitaux, poursuit-il. En 1941, j'ai rejoint une communauté d'artistes français dans un village du Vaucluse, Oppède-le-Vieux. Peintres, sculpteurs, musiciens s'y côtoyaient. Il y avait là également la fiancée de Saint-Exupéry. J'y ai peint, j'y ai donné des cours, j'y ai fait trente-six métiers, dont celui de fossoyeur-cantonnier municipal ! Je me suis occupé d'une auberge de jeunesse pendant deux années.

En 1944, Léopold Roger revient en Belgique et se remet à la peinture.

— Un an après ce retour, me raconte-t-il alors, on m'a proposé de décorer des tissus. Il s'est trouvé que j'ai décroché une importante commande pour la Suède, commande qui m'a permis de gagner une très grosse somme, somme avec laquelle j'ai commencé à voyager. Et j'ai bouclé ainsi pendant quatorze années ! J'ai créé les Caravanes de la Jeunesse belge à travers le monde, dont j'étais directeur technique. C'est ainsi que j'ai visité une vingtaine de pays.

Léopold Roger devait démissionner de ce poste il y a trois ans. Il a, depuis, le loisir de s'intéresser davantage à la décoration textile... et au batik pour lequel il dut tout apprendre, car il n'y avait pas d'enseignement en Belgique pour cette matière et pratiquement plus d'artisans en batik.

— Il semble que, chez nous, un renouveau se dessine depuis peu en faveur de la décoration picturale des étoffes, mais ce renouveau se porte surtout sur la sérigraphie et le procédé dit « au serti ». Le batik n'est toujours pas enseigné et, en Belgique, à ma connaissance, le nombre de décorateurs à la pratiquer se limiterait à quelques unités. D'ailleurs, l'artisan d'art ne voit pas comment il pourrait vivre d'une production axée uniquement sur le batik.

Pour mon interlocuteur, le batik est intéressant au point de vue de l'enseignement. Chez lui, de son propre aveu, la décoration pure est dépassée par la recherche technique : il a un peu abandonné l'exécution pour la théorie.

Il me montre néanmoins une série de foulards aux dessins naïfs mais élégants, plus figuratifs que les motifs exécutés par sa femme. Il déploie un grand panneau décoratif en soie sur lequel il a tenté la synthèse du Sud-Marocain.

Pour conclure, nous reviendrons au couple, car il serait anormal qu'une certaine collaboration ne se soit pas instaurée en son sein. Andrée Muller, par exemple, crée un modèle; Léopold Roger, lui, établit les données techniques. Elle applique la cire et lui teint. Mais alors qu'elle préfère, pour la cire, utiliser le pinceau, lui demeure fidèle au « tjanting » des artisans indonésiens : c'est un petit réservoir de cuivre muni d'un manche et d'un bec par lequel s'écoule la cire chaude.

— Nous nous orientons surtout vers l'enseignement, conclut Léopold Roger au nom du couple. Enseignement du dessin, du goût. Le batik est intéressant pour les élèves. Il reprend en Belgique, mais il faut bien dire que c'est un art pour pays sous-développés comme l'Indonésie, où 250.000 artisans le pratiquent. Il est même question actuellement d'introduire à Bruxelles un cours de batik dans l'enseignement secondaire et dans certaines écoles communales.

MARIE - JEANNE MENNENS

Le monde du silence au mètre carré



QUATRE femmes — la mère et les trois filles — qui s'entraînent l'une l'autre sur les chemins de l'art : c'est ce que j'ai découvert chez Marie-Jeanne Mennens, 39, rue Brogniez, aux abords mêmes de la gare du Midi à Bruxelles. Cette personne, qui supporte avec jovialité la bonne cinquantaine, est en effet mère de trois jeunes filles qui portent toutes le prénom de Marie... plus un autre qui permet tout de même de les distinguer : Marie-Elisabeth, 24 ans, Marie-Paule, 18 ans, et Marie-Madeleine, 13 ans — qui entretiennent dans la famille Mennens un réconfortant climat de jeunesse, de gaieté et d'enthousiasme. Sans compter que la pratique des arts conserve la jeunesse aux cœurs et aux esprits... Le mari de Madame Mennens est architecte et, comme par hasard, il peint, lui aussi !

Tels sont les personnages. Nous pouvons à présent entrer dans le vif du sujet en demandant à Marie-Jeanne Mennens pourquoi elle crée des foulards :

— Parce que c'est tellement plus féminin !... s'écrie-t-elle en riant. La peinture demande plus d'attention, mais l'art du foulard est plus fantaisiste, plus superficiel, adapté au jeu des saisons et de la mode.

— La peinture vous tente-t-elle donc ?
— J'en ai fait, reconnaît-elle. Mais ce n'était pas très bon. Si je m'occupe de foulards actuellement, c'est en attendant de pouvoir réaliser des œuvres demandant plus de tension, de profondeur et de signification.

Marie-Jeanne Mennens confesse là un très grand espoir. Munie d'un diplôme de régente, elle avait fréquenté l'école de dessin de Saint-Josse-ten-Noode (où elle conquiert deux prix Van Cutsem en 1936, l'un pour le torse, l'autre pour le modèle vivant) et l'école des Arts décoratifs de la rue Emile Féron, à Saint-Gilles. Elle avait fait en outre deux années à La Cambre, avec Anto Carte, car elle s'intéressait à la décoration murale : là elle fit un tour d'horizon de toutes les possibilités en la matière, de la tapisserie à la fresque.

— Je voudrais d'ailleurs faire des panneaux décoratifs avec de la broderie, me confie-t-elle. Ils pourraient éventuellement être utilisés comme on utilise les tapisseries.

Depuis trente ans, elle enseigne le dessin dans une section spéciale de dessin d'une école libre de Bruges. Elle a donné des cours à Charleroi et elle en donne actuellement à Bruxelles.

— L'enseignement est une sorte d'apostolat, me dit-elle en m'expliquant sa joie de pouvoir sortir de chaque être tout ce qu'il y a en lui d'artiste.

— Tout le monde est plus ou moins doué. Ce don, il faut le développer de manière à ce qu'il marque l'esprit des élèves, qu'il les aide à illuminer leur vie. C'est le rôle de l'enseignement : susciter chez les autres le sens artistique.

Longtemps, Marie-Jeanne Mennens a fait de l'imagerie. Elle en a exposé au Brabant juste avant la guerre, de même que dans une exposition d'Art religieux en 1947 au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles. Elle a essayé la céramique également, se bornant à tourner quelques coupes et plats. Quant aux foulards...

— J'ai commencé à en faire parce que cela m'amusaient, et puis ce travail s'adaptait à mon timing de mère de famille. Il ne s'agit nullement d'une production en série, mais bien de pièces uniques. Il ne s'agit pas non plus d'une impression mécanique mais de peinture à la main. C'est donc un véritable artisanat.

— Quelles sont vos sources d'inspiration ?
Elle rit joyeusement avant de répondre :
— L'inspiration est celle du moment. Je fais parfois un croquis mais de manière à dresser quelques lignes : les grands traits, la véritable création intervenant devant le carré de soie.

Elle est redevenue sérieuse, tout en conservant sa vivacité dans le propos.

— L'art est avant tout un contact avec la vie, poursuit-elle. Celui du Moyen Age marquait un profond esprit de synthèse. Celui de notre époque, au contraire, un esprit fragmenté. Nous avons une vision toute neuve de la nature. On voit le fond de la mer, qu'on n'avait guère remarqué jusqu'à nous. La photographie a rendu le portrait inutile.

Ce contact avec la vie, Marie-Jeanne l'a cherché dans les tact avec les autres artistes, elle l'a cherché dans les réunions du groupe « Formes Nouvelles ». Dans les expositions aussi, celles des Affaires économiques et les nôtres. Si on n'a pas vu ses productions cette année chez nous, c'est parce qu'elle a été malade près d'un an : elle reviendra à « Métiers d'Art en Brabant » avec les foulards qu'elle étale maintenant devant moi d'une main précieuse — la même qui a créé ces motifs de rêve : voici le fond de la mer et ses coraux, ses algues, ses cristallisations, ses fruits et les strillures des ondes claires. C'est le monde du silence au mètre carré, à la portée de tous. Voici un véritable feu d'artifice : un bouquet sur un ciel étoilé...

— S'il faut voir dans ces foulards une influence, c'est certes celle des films scientifiques. Ils me fascinent, ils me plongent dans le monde moderne.

De cette plongée, Marie-Jeanne Mennens ramène ses étonnants carrés de soie. Ce sont ses coraux à elle, ce sont ses nacres, les cristaux et les méduses de son monde à elle. Elle les a disposés sur des carrés flottants, car elle est un peu Dame Nature...

JACQUES NANNAN

adapte une foule d'objets archaïsants au graphisme moderne



AGE de 34 ans, Jacques Nannan, qui me reçoit dans l'intérieur vieillot de ses parents, 8, rue Timmermans, tout à côté du parc de Forest, a, comme on dit, « roulé sa bosse » dans tous les coins. Il a fait son service militaire dans la Force Navale, ce qui l'a amené à visiter pas mal de pays fascinants. De ce passage dans la marine, il a conservé le goût des compas, des sextants, des longues-vues et des barres : je les retrouve dans certains de ses foulards.

— J'en ai créés toute une série avec des instruments de marine, me dit-il.

Jacques Nannan est ancien élève de l'Ecole des Arts décoratifs de La Cambre, de l'Ecole Normale provinciale pour l'enseignement du dessin et de l'Institut normal provincial pour l'enseignement technique. Il est graveur, crée des affiches pour des cabarets littéraires, des salles d'exposition, fait des illustrations pour un hebdomadaire féminin français, écrit des contes pour enfants qu'il illustre et que lui prennent des quotidiens bruxellois. Il a créé des motifs de tissus d'ameublement (mais le tissu à la pièce n'a plus de chance, estime-t-il, devant la diffusion mécanique et, commercialement parlant, il n'a plus d'issue); il lui arrive de monter sur les planches pour défendre l'une ou l'autre œuvre belge au Théâtre d'Essai; il écrit lui-même des piécettes pour adolescents; il est d'ailleurs moniteur au Service National de la Jeunesse; il donne des cours d'Histoire de l'Art, de Littérature et de Philosophie de l'Art dans diverses institutions privées et aux Arts et Métiers... Et puis, il fait des foulards!

Car il serait temps d'y revenir, puisque c'est à cause d'eux que je me trouve en ce moment devant Jacques Nannan

— J'étais graveur, m'explique-t-il. J'avais illustré notamment la « Légende d'Ulenspiegel » de Charles De Coster. Une plaquette de luxe, tirée à une douzaine d'exemplaires et contenant une dizaine d'eaux-fortes.

Je faisais aussi des motifs de tissus d'ameublement, imprimés dans le genre indienne et selon la méthode tarasconnaise. Et c'est à cette occasion que je suis entré en rapport avec un éditeur de foulards de Paris, Jean Brûmes. Il m'a demandé des planches pour foulards dans le style gravure. Il en a retenu une quinzaine jusqu'à présent. Puis j'ai réalisé des foulards pour l'Inde, l'Italie et le Japon, mais je traite surtout avec la France. L'impression est réalisée à Lyon ou, pour l'Italie, à Côme.

— Dans quel style les concevez-vous ?
— Je suis terriblement influencé par le foulard français, dans l'esprit et l'optique Hermès. Par les collections anglaises aussi.

Il réfléchit un court temps, puis :
— Le foulard devient de plus en plus abstrait, poursuit-il. Cardin, par exemple, en arrive à dépersonnaliser le motif.

— Et vous, abstrait ou figuratif ?
— Moi ? dit-il en riant. J'ai une méthode bien personnelle : je pille le dictionnaire Larousse, les vieux documents, les livres illustrés un peu passés de mode. Et j'y cherche des gravures amusantes, des objets archaïsants, de vieux appareils divers, des vieilles armes, des outils anciens, du mobilier de style, des instruments de marine. Vous voyez le genre ? J'interprète tout cela, je l'adapte à un graphisme moderne et j'en dresse une mise en page portable pour des foulards.

— Votre genre est donc vraiment spécial. N'est-ce pas un handicap ?

— D'abord, il faut un « genre spécial ». Mais il est évident que je puis difficilement concevoir des séries basées sur le caractère inhabituel et insolite des éléments utilisés. Aucun industriel n'accepterait d'ailleurs de risquer un important capital en sortant, par exemple, une série de trente planches du même style, réalisées dans la même optique. C'est la raison pour laquelle je n'estime pas que mon genre spécial constitue un handicap. Tout à fait normalement, la maison avec laquelle je traite, n'intègre qu'une ou deux pièces conçues par moi par collection.

Jacques Nannan déploie une à une devant moi les plus belles pièces de sa collection personnelle : j'y retrouve de vieilles locomotives, de vieux instruments de musique, de vieux uniformes, de vieux objets de toutes sortes que peut-être vous avez vus en vitrine dans des maisons de luxe, ou sur des têtes féminines et charmantes.

Les foulards signés Jacques Nannan ont d'ailleurs — eux aussi — flotté aux quatre coins du monde. Le Ministère des Affaires économiques les a envoyés à Hilversum, à Dusseldorf, Munich, New York, à Los Angeles, au Pakistan... et le monde entier est venu les voir à l'Expo 58.

Jacques Nannan a présenté ses créations dans des expositions particulières à Gand (au Musée d'Art décoratif), à Anvers (à la Zoologie et à la galerie Gentils), à Bruxelles (aux galeries Saint-Laurent, d'Egmont, Jérôme Bosch, du Théâtre de Poche, dans la rotonde du Palais des Beaux-Arts) et, enfin, à Los Angeles, au studio Courtney.

— Dans ces expositions-là, on ne vend pas de quoi couvrir les frais, constate-t-il. Les foulards que les gens achètent — même les hommes — servent à la décoration des intérieurs, en guise de panneaux décoratifs...

Nos Midis du Tourisme

BUFFET : 12 heures — CONFERENCE : 12 h 30 à 13 h 30

- 10 DECEMBRE 1962 « Het Brabants toerisme in de volkskunde » par A. DEMOL, journaliste.
- 14 JANVIER 1963 « Wavre en roman pays de Brabant ou l'histoire d'une bourgeoisie », par J. MARTIN.
- 11 FEVRIER 1963 « Hakendover op Paasmaandag » par Louis UYTTEBROECK et Gaston PATERNOSTRE, professeurs à l'Ecole technique de Tirlemont (film en couleurs).
- 11 MARS 1963 « L'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. Son histoire, sa vie, ses œuvres », par Victor-Gaston MARTINY, architecte en chef, directeur du service technique des bâtiments de la province de Brabant.
- 8 AVRIL 1963 « De Kempen », par René BUCKINX, secrétaire de la Fédération touristique de la province d'Anvers (diapositives en couleurs).

Nos Soirées du Tourisme

BUFFET : 18 heures — CONFERENCE : 18 h 30 à 19 h 30

- 20 DECEMBRE 1962 « Robert de Berghes », par Emile LOUSSE, professeur à l'Université de Louvain, avec la collaboration de Ghislaine DERVEAUX-VAN USSEL, licenciée en histoire de l'Art (diapositives en couleurs).
- 24 JANVIER 1963 « De Duitse Democratische Republiek », par Marcel POLFLIET, journaliste (diapositives en couleurs).
- 21 FEVRIER 1963 « Gaasbeek », par Arthur DE BOCK, professeur à l'Ecole Normale de la Ville de Bruxelles (diapositives en couleurs).
- 21 MARS 1963 « Het Woluwedal door de seizoenen heen », par V. T. VANACHTER (diapositives en couleurs).
- 18 AVRIL 1963 « Paris, Versailles, Fontainebleau, Chartres, pages d'histoire, d'art et de souvenirs », par René BRIADE, rédacteur en chef de la revue « Partir » des Amis du rail (diapositives en couleurs).

En touristes avisés, préparez pendant l'hiver vos futures évasions printanières en vous procurant nos

« 31 ITINÉRAIRES EN BRABANT »

Bureau d'accueil : 2, rue Saint-Jean, Bruxelles. — C.C.P. : 3857.76. — Prix : 25 F (Membres : 20 F).

12 novembre 1962.

Les Secrets de la Vie des Abeilles

par M. Robert DELPERÉE,

Ingénieur de l'Institut agronomique de Gembloux.

DE tous temps, aussi bien par leur instinct collectiviste que par leur sens inné de l'organisation rationnelle, les abeilles ont intrigué non seulement les chercheurs mais aussi tous ceux dont le cœur sait encore battre au rythme de la nature. Si nous ne craignons de verser dans les lieux communs, nous évoquerions, ici, l'irrésistible figure de Maurice Maeterlinck qui sut traduire en des termes ruisselant de poésie toute son admiration pour ce petit monde chargé de lyrisme et riche en enseignement que composent nos colonies d'abeilles. Mais, en dépit du courant soutenu d'intérêt qu'ont suscité, aussi bien chez l'amateur que chez le professionnel, ces étonnants insectes, ce n'est que tout récemment, grâce notamment aux découvertes du biologiste von Frisch qu'un pas, sinon décisif du moins important, a pu être franchi dans l'étude de nos hyménoptères.

Renonçant, dès l'abord, à épuiser un sujet qui a laissé et laisse encore confondu plus d'un chercheur, M. Delpérée, en apiculteur avisé, invita son auditoire à goûter en toute simplicité quelques tranches de cette vie captivante que mènent les abeilles dès les premiers bourgeons, symbole du renouveau, proclamant à la ronde le triomphe de la vie retrouvée. Cette joie explosive qui secoue la nature renaissante, les abeilles la partageront tout au long d'une longue période d'activité fébrile qui ne prendra fin qu'aux approches de l'hiver. Car un des traits typiques de ces précieux insectes réside dans l'amour qu'ils vouent à leur métier. Cet amour débordant qui marque la plus anodine de leurs actions n'a d'égal que celui qu'ils témoignent à leur reine. Gracieuse autant qu'altière, celle-ci évolue, drapée dans sa dignité au milieu des soins les plus attentifs. Vient-elle à s'égarer, aussitôt quelque cinq mille ouvrières conjuguent leurs efforts pour répandre dans l'air un courant, un fluide parfumé qui, tel un fil d'Ariane, guidera et ramènera infailliblement l'étourdie au bercail.

Cette sollicitude pleine de tendresse dont l'entourent ses fidèles sujets, la reine la revendique, hautement, en raison de la noble mission qui lui est dévolue. En effet, sur ses épaules, repose l'écrasante charge de la perpétuation de l'espèce. Cette œuvre féconde, elle l'accomplit allégrement et sans défaillances, pondant, sans désespérer, pendant plusieurs années, la bagatelle de deux à trois mille œufs par jour. Sans doute a-t-elle besoin, pour réaliser cet exploit, de la complicité de quelques mâles, appelés faux bourdons, dont le tempérament aventureux les prédestine aux épanchements amoureux. Ils paieront d'ailleurs par une fin sans gloire ces royales faveurs. Leur tâche terminée, ils seront, en effet,



impitoyablement chassés de la ruche, les resquilleurs ou les récalcitrants étant, tout bonnement et sans autre forme de procès, occis sur place et confiés aux bons soins d'un service de pompes funèbres diligent et parfaitement organisé.

Pendant que se déroule cet inexorable jeu de massacre, la vie suit son cours, les larves éclosent et, bientôt, de nouveaux bataillons d'ouvrières monteront en ligne, répétant, inlassablement, les gestes de leurs prédécesseurs. Au début, les jeunes recrues demeurent dans la ruche, jouant tantôt les nourrices, tantôt les ventileuses, brassant, sans répit, l'air raréfié et le ventilé par la présence de près de cent mille compagnes. Après cette épreuve qui dure environ vingt jours, la jouvencelle est autorisée à faire son entrée dans le monde. Au préalable, il lui faudra franchir les cordons de gardiens vigilants qui défendent la ruche contre les intrusions de sujets étrangers.

Désormais, elle sera approvisionneuse, sillonnant les cieux en quête d'eau, de nectar, de pollen.

A ce propos, les observateurs un tant soit peu attentifs ont toujours été frappés par l'aisance déconcertante avec laquelle les butineuses se ruient vers la source de nectar dès l'instant où l'une de leurs congénères ramenaient au gîte quelque échantillon de leur précieuse provende. C'est von Frisch encore, cet inquisiteur impitoyable du monde des abeilles, qui, au terme de longues et épuisantes semaines d'observation, découvrit la clé d'une énigme sur laquelle avaient, invariablement, buté tous ses prédécesseurs. Dès qu'elle a découvert son filon, l'abeille entre, semble-t-il, en transes, se livrant, en apparence, sans retenue, au plaisir d'une danse frénétique. En dépit de leur caractère saugrenu, tous les mouvements qu'elle exécute, avec une persévérance méritoire, ont un sens profond que dégageront bien vite les témoins de ce ballet improvisé. Tout a une portée dans cet interlude chorégraphique. L'étrange et amusant cheminement, en forme de huit, qu'elle répète sans cesse, indique à ses compagnes attentives la route à suivre pour atteindre la source du nectar, tandis que l'angle qu'elle forme, dans ses ébats, avec la verticale, contient toutes les précisions sur l'angle que les butineuses auront à adopter, au moment du départ, par rapport à la position du soleil. Même la distance qui sépare la ruche du lieu d'approvisionnement est transmise avec une rigueur presque mathématique à l'aide de trémoussements de l'abdomen qui vont en s'accroissant ou en s'atténuant à mesure que le centre à prospecter est éloigné ou proche de la ruche. C'est ainsi qu'il a pu être établi qu'une moyenne de deux à trois trémoussements abdominaux équivalent à une distance de quinze cents mètres environ.

Comme le souligna avec pertinence M. Delpérée, on pourrait disserter à l'infini sur le monde merveilleux des abeilles et parler d'abondance de leur instinct communautaire, de leur amour filial envers leur souveraine ou encore de leur capacité prodigieuse de travail, mais une telle débauche d'éloquence ne s'exercerait, en définitive, qu'aux dépens d'un autre facteur que la science moderne a mis particulièrement en lumière, à savoir le rôle éminent que ces humbles insectes jouent dans le domaine de la thérapeutique.

Si les propriétés du miel, aliment bien vivant, salubre pour les bronches et la gorge, sont, depuis longtemps, connues et appréciées de tous, en revanche, quel univers d'ignorance n'entoure pas encore les vertus curatives de ces autres produits naturels dont l'abeille est l'infatigable pourvoyeuse. Ce venin qui gonfle ses aiguillons, sait-on qu'appliqué, avec prudence et progressivement, il constitue un remède non négligeable, sûr et très économique, contre les rhumatismes, inflammations, éliminant, de surcroît, les déchets alimentaires? Sait-on que la gelée royale, ce pollen digéré, possède des attributs stimulants, revitalisants, qui en font un spécifique de choix dans la lutte contre les dépressions caractérisées? Est-on suffisamment averti des richesses que renferme le pollen proprement dit, cette poussière fécondante des fleurs, que l'abeille ramène à la ruche sous forme de pelotes agglutinées à ses pattes postérieures?

Nourriture de base de l'abeille, qui en récolte approximativement cinquante kilos par an et par ruche, le pollen est parfaitement comestible et possède une valeur diététique exceptionnelle. De récentes expériences ont notamment démontré que des souris, nourries exclusivement de pollen et d'eau, étaient aptes à se reproduire, avec une parfaite vitalité, jusqu'à la dixième génération, voire même au-delà.

C'est aussi grâce à la richesse nutritive du pollen que la reine des abeilles atteint l'âge respectable de quatre ans, tandis que les ouvrières, privées de cet aliment profitable, dépassent rarement le cap des cinquante jours.

Appliqué, en doses soutenues et contrôlées, à l'homme, le pollen contrebalance efficacement toutes les conséquences morbifiques dues à une alimentation déséquilibrée, irrationnelle et toxique, assurant une résistance progressive à la fatigue, éliminant les irrégularités fonctionnelles et immunisant l'individu contre les refroidissements et les infections. Aliment d'appoint et de complément, adopté déjà par plus de quatre-vingt mille Français, le pollen est généralement présenté sur le marché sous forme de poudre et consommé en mélange avec du yogourt, sucre brun ou jus de fruits, qui en masquent le goût un peu particulier.

A considérer cette vibrante leçon d'optimisme qui se dégage de la vie des abeilles, à considérer l'ampleur de leur contribution sur le plan de la thérapeutique ou de la prophylaxie, on serait tenté, en guise de conclusion, de répéter, à la suite du fabuliste : « On a souvent besoin d'un plus petit que soi ».

Le nombreux public présent à cette séance d'ouverture ne ménagea pas ses applaudissements au conférencier pour son exposé solidement charpenté tout empreint d'une rigueur et d'une probité scientifiques qui n'excluaient pas, pour autant, un brin d'humour et de poésie.

Yves BOYEN.

Les réserves naturelles et ornithologiques.

La Société royale forestière de Belgique attire l'attention sur l'Association des réserves naturelles et ornithologiques de Belgique. Dans une brochure spéciale d'information, l'association signale notamment :

- que la Belgique, sous le rapport de la protection de la nature, doit être considérée hélas, comme un des pays les moins évolués d'Europe;
- que 40.000 ha. de réserves naturelles existent aux Pays-Bas auxquels il faut ajouter 100.000 hectares de domaines classés. Ce pays guère beaucoup plus étendu que le nôtre compte cependant plus de 11 millions d'habitants;
- que les pays de l'Est européen sont parmi les nations les plus protectrices du monde. Des parcs nationaux, souvent fort étendus, ont été créés afin de préserver les plus pittoresques paysages de ces pays;
- qu'aucune plante n'est protégée en Belgique de telle sorte que n'importe qui peut détruire impunément les dernières stations de plantes rares ou précieuses du point de vue médical.

L'association s'insurge aussi contre l'usage massif d'engrais chimiques ou de produits insecticides, contre la pollution de nos cours d'eau et de l'air de nos grandes villes, contre la tanderie, qui est une honte nationale, car plus de 12 millions d'oiseaux en sont annuellement victimes, soit tués pour la consommation, soit destinés à la réclusion.

Le Prix de Littérature de Tourisme à Emile Poumon.

Le jury du Prix de Littérature de Tourisme, prix créé à l'initiative de Mme Ralph Alofs pour perpétuer le souvenir du premier président de l'Union belge des Ecrivains du Tourisme, a attribué ce prix à M. Emile Poumon par trois voix contre deux à M. Georges-Marie Matthys.

**LA CENTRALE BELGE
FIXE SON CALENDRIER
DES CONGRES**

La Centrale belge des Congrès a fixé comme suit, pour Bruxelles, le calendrier de ses activités, pour l'année 1963.

- En 1962 :**
3-6 déc. — Meeting International Chrétien sur le film d'Outre-mer.
8-9 déc. — Congrès National du Parti Social Chrétien.
9-10 déc. — Symposium otho-rhino laryngologique.
10-15 déc. — Conférence Européenne sur 28-29 déc. — Congrès Jubilaire de la Centrale Sécurité sociale.
trale pour l'Orientation professionnelle.
- En 1963 :**
16-27 janv. — 42e Salon de l'Automobile, du Motocycle et du Cycle.
2-3 mars. — Association Internationale de la Fertilité.
Mars. — Congrès International contre la Pollution de l'Air et du Bruit.
27-28 avril. — Congrès de l'Association Professionnelle des Infirmiers catholiques flamands.
17-19 mai. — Journées Européennes de la Famille.
20-25 mai. — Conférence Internationale de l'Union Mondiale des Œuvres de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence.
27-31 mai. — IXe Congrès Européen de la Brewery.
4-6 juin. — 3e Congrès de la Fédération Européenne de la Corrosion.
19-25 juin. — Congrès de l'Union des Villes et Communes belges.
10-13 juin. — Conférence Européenne des Ministres des Transports.
1-4 juillet. — Open-Door International.
25 août-5 sept. — Institut de Droit international.
1-6 sept. — 16e Congrès International de la Ligue internationale de la Librairie ancienne.
7-18 sept. — Congrès International du Notariat Latin.
7-8 oct. — 3e Congrès National de la Fédération des Installations hospitalières de Caritas-catholica.
11 oct. — Congrès de la Fédération des Services médico-sociaux.
Octobre. — Congrès du Tourisme social.

ERRARE...

Dans l'interview qui lui fut accordée par Jacqueline Kamps et publiée dans notre numéro du mois d'octobre, Robert Goffaux qui mène une enquête sur « Visages de nos métiers d'art en Brabant » a écrit ces lignes :
« De plus, elle a repris les cours de La Cambre mais, cette fois chez le professeur Crauwels, car elle se sent irrésistiblement attirée par le métal battu. »
M. H. Henderson, directeur de l'Ecole d'Art appliqué à la bijouterie de la Ville de Bruxelles, tient à nous faire remarquer « que M. Crauwels est chargé de cours d'orfèvrerie (section soir) à cette école et que c'est à ce cours que Mlle Kamps est inscrite pour le travail du métal, et non à La Cambre ».
Merci pour ce renseignement qui nous permet ainsi de parfaire l'exactitude de notre information.

Depuis le début de ce mois, le nouveau « Cercle des arts plastiques » a ouvert sa boutique réservée aux métiers d'art, et sa galerie réservée aux expositions de peinture et de sculpture, 157, chaussée de Charleroi, à Saint-Gilles-lez-Bruxelles.

**MONUMENT
ET SITE CLASSES**

Le collège « De Valk » (Pédagogie), chaussée de Tirlemont, 41, à Louvain, a été classé comme monument, en raison de sa valeur artistique.
Quant à la chapelle « der Kruisborre » (et ses environs immédiats) elle a été classée comme site, en raison de sa valeur esthétique.

**EXCURSIONS
EN BRABANT**

Le Cercle Royal des Anciens Elèves et Amis de l'Ecole de Commerce Charles Janssens organise de nombreuses excursions en Brabant dans le cadre de ses activités touristiques éducatives. Le programme sera communiqué sur demande adressée à M. E. DEGET, directeur du Tourisme Educatif, 46, boulevard Emile Bockstael, Bruxelles 2.

LE CENTENAIRE

Voici le calendrier des manifestations qui se tiendront dans les Grands Palais du Centenaire au cours du premier semestre 1963 :

- Janvier. — 42e Salon de l'Automobile, du Motocycle et du Cycle, du mercredi 16 au dimanche 27 janvier (tous les Palais).
Février. — 43e Salon International de Machines et Produits pour l'Agriculture, du dimanche 10 au dimanche 17 février (tous les Palais).
Mars. — Salon des Vacances, du samedi 9 au dimanche 17 mars (Palais nos 3 et 8).
Bal de l'Ecole Royale Militaire, le samedi 23 mars (Palais no 10).
Exposition Canine Internationale de la Société Royale Saint-Hubert, le dimanche 31 mars (Palais no 4).
Avril-Mai. — 36e Foire Internationale de Bruxelles, du mardi 30 avril au dimanche 12 mai (tous les Palais).
15e Salon de l'Emballage.
Mai. — Concours hippique, fin mai (Palais no 5).

**LE PRIX ROSSEL
A M^{me} MAUD FRERE**

Le prix Victor Rossel 1962 a été attribué par 4 voix à l'Éducation nationale, pour son roman « Les Jumeaux millénaires », contre 3 à M. Jean Muno, auteur du roman « L'Hipparion ».

**STIJN STREUVELS
PRIX DE LITTÉRATURE
NÉERLANDAISE 1962**

M. Van Eslande, ministre de la Culture, adjoint à l'Éducation nationale, et M. Scholten, secrétaire d'État de l'Enseignement, des Sciences et des Beaux-Arts aux Pays-Bas, ont décidé, conformément à l'avis du jury, de décerner le Prix de la Littérature néerlandaise 1962 à Stijn Streuvels, pour son œuvre littéraire.

Le jury était composé de M. Ach. Mussche, président, du professeur José Aerts, de MM. Ad. Den Besten, Clém. Bittremieux, du professeur N. A. Donkersloot, et de M. G. Knuveldeur, membres, ainsi que de MM. Karel Jonckheere et H. J. Michael, secrétaires.

Louis Quiévreux, Lauréat

Le comte Joseph de Borchgrave d'Altena, conservateur en chef honoraire des musées royaux d'art et d'histoire, a fondé un prix annuel de dix mille francs destiné à honorer un chroniqueur de la presse belge s'étant distingué par l'indépendance montrée dans l'expression de sa pensée, spécialement dans les domaines de l'art et de l'archéologie.
Ce prix a été décerné à M. Louis Quiévreux, l'excellent journaliste qui s'est spécialisé dans les recherches folkloriques sur l'histoire de Bruxelles et du Brabant.

**UN PRIX DE
COMPOSITION MUSICALE
DE LA COMMUNE DE
SAINT-GILLES**

Un prix quinquennal de composition musicale d'un montant de 25.000 francs sera décerné à un compositeur belge domicilié à Saint-Gilles depuis un an au moins à la date de clôture des inscriptions.
Le prix sera décerné pour la première fois en 1965.

Les concurrents ne peuvent présenter qu'une œuvre, non primée antérieurement à un concours en Belgique ou à l'étranger.

Des enregistrements sur bande magnétiques ou sur disques peuvent être joints à l'envoi de la partition. Ces enregistrements devront être anonymes.

Les manuscrits en triple exemplaire doivent être déposés au plus tard le 15 septembre à l'administration communale de Saint-Gilles, service de l'instruction publique et des beaux-arts.

Ils devront être anonymes. Ils seront munis d'une devise reproduite sur une enveloppe contenant l'identité, l'adresse et les lieu et date de naissance du concurrent.

L'enveloppe fermée jointe au manuscrit portera la suscription : « Commune de Saint-Gilles. Concours de composition musicale ».

**LES PRIX DE LITTÉRATURE
DE LA PROVINCE
DE BRABANT.**

La Députation permanente entérinant les propositions qui lui ont été faites par le jury, placé sous la présidence de M. E. Spaelant, a accordé le Prix du Brabant de littérature française à Madame Hélène BEER, pour son œuvre « Les Sentiers de Vallorge ». — La lauréate, née à Anderlecht, est actuellement domiciliée à Uccle.

Pour la littérature flamande le prix du Brabant a été accordé à M. Daniel Robberechts, pour son œuvre « Zesmaal ».

Le lauréat, né en 1937, habite actuellement à Viville (Bonnert) Province de Luxembourg.

Sur proposition de la Commission provinciale de littérature, la Députation permanente a accordé, pour l'année 1962, des primes aux écrivains ci-après :

Estelle Goldstein, Marie-Antoinette Monieux, Jean-Baptiste Huyssens, Daisy Ver Boven, Louis De Lentdecker et Paul Hadermann.
Enfin, une somme de 50.000 F a été consacrée à l'encouragement des revues littéraires ci-après :
Le Thyse — Marginales — La Revue Nationale — Scarabée — Signor Si — Eigen Schoon en de Brabander — Tijdschrift van de Vrije Universiteit Brussel — Streven — Kultuurleven — De Maand — Dialoog.

**CONTES ET
LÉGENDES
BRABANÇONS**

Le Comte de la Mi-Carême

REPRENANT une phrase de M. Dessart dans son article : « Ephémérides touristiques et folkloriques brabançons » de décembre 1960 ayant trait à la toujours merveilleuse célébration de la fête de Saint-Nicolas :

« Heures bourgades que celles où l'on n'a pas cru indispensable de modeler la conscience de l'enfant sur celle de l'homme, trop précocement... »

nous constatons malheureusement — et non sans amertume — que d'une part, un matérialisme sectaire et, d'autre part, une commercialisation à outrance de ce brave saint que l'on voit dans plusieurs magasins à la fois affublé d'accessoires différents qui n'échappent pas à de jeunes yeux, concourent efficacement à la destruction de cette belle légende qui a si magnifiquement fleuri notre enfance.

D'aucuns prétendent ne pas vouloir pour leurs enfants de ce « complexe d'infériorité » de croire à ces « fariboles »... Et pourtant ! au cours de nos longues années de fréquentation de toute enfance — croyante et non croyante — nous continuons de constater combien de satisfaction et de bonheur, auxquels contribuent nos pouvoirs publics de toute opinion, cette merveilleuse commémoration procure.

Aussi continuerons-nous à mettre tout en œuvre pour entretenir et collaborer à tout ce que le folklore est encore capable d'enchantement.

Saint Nicolas et le Comte de la Mi-Carême (celui-ci n'étant pas ou peu connu dans nos villes) sont vénérés de façon quasi identique, suivant que l'on se trouve dans l'une ou l'autre région du Brabant qu'il serait difficile de définir. Ceci est une conséquence de l'établissement des citadins dans les parties vertes et, vice-versa, des campagnards dans la ville.

En effet, dans le canton de Wolvenstem p. ex., le Comte de la Mi-Carême fait encore sa ronde dans la nuit du samedi au dimanche du Laetare.

Dans la région sud de Bruxelles, y compris certains humeux d'Uccle, la coutume existait encore jusqu'en 1914.

La légende de Saint-Nicolas nous a été chantée sous toutes les formes : littéraire, musicale ou tous autres arts.

Au Musée de Bruxelles, nous possédons deux toiles illustrant les deux légendes :

1°) le tableau de Jan Steen, la « Fête de Saint-Nicolas », où ce peintre d'un pinceau facile, réalise une composition pleine de charme et d'effet au dessin



Le Comte de Mi-Carême,
par
Ferdinand De Brackeleer.

correct. Cabaretier, en même temps que peintre, Jan Steen aurait reçu des leçons d'Adrien Brouwer et d'Adrien Van Ostade. Vivant donc parmi le peuple, il a réalisé cette toile qui est considérée comme son chef d'œuvre.

2°) « Le Comte de la Mi-Carême », de Ferdinand de Braekeleer, ce représentant de l'art conventionnel, sans prétention, mais vraiment bon enfant d'il y a un siècle, est étonnant par son coloris douceâtre, d'une mollesse peut-être quelque peu poupine. Ce peintre chroniqueur des joies du « bon vieux temps », fut le professeur de Leys et père de Henri de Braekeleer, et a produit d'intéressantes scènes historiques et folkloriques dont la toile en question.

Le Comte de la Mi-Carême ? D'où nous vient-il ?

D'après ce que nos aïeux nous ont laissé comme documents et contes, l'origine semblerait partir de ceci : depuis des temps lointains, le landgrave — plusieurs fois par an — venait personnellement présider les affaires judiciaires de sa province. Par suite de surcharge de travaux administratifs, guerres et autres motifs, cela lui devint bientôt impossible. Il décida de limiter son périple à une fois l'an et cela précisément aux environs de la Mi-Carême.

Au cours de cette randonnée, il procéda à des distributions de friandises, jouets et autres fantaisies inhabituelles ou inconnues au village. A cheval (que les chansons populaires veulent blanc) et accompagné de

LA SAINT-NICOLAS JADIS

JADIS saint Nicolas était pauvre : il n'avait pas encore acheté un hélicoptère et des autos de luxe et son vieil âne lui suffisait pour porter les modestes cadeaux destinés à des petits garçons et des petites filles moins exigeants que ceux de notre époque.

Les « anciens » se souviennent de la veillée fiévreuse, des billets amoureux rédigés, de l'exemplaire sage qui marquait la huitaine précédant la grande nuit.

Le grand matin plutôt, car l'on montait dormir tôt et l'on dormait par soubresauts, tout à l'espoir de voir poindre l'aube glacée.

On descendait, le cœur battant, la bougie à la main, ou le quinquet, et la pénombre ajoutait du mystère à la découverte.

Ce n'était guère fastueux : la carotte destinée à l'âne de saint Nicolas et déposée la veille sous le manteau de la cheminée dans un soulier ou un sabot, dans un petit panier ou une assiette creuse, avait fait place à une orange (qui à cette époque était encore un fruit des îles), et la couque de Dinant plus coriace l'emportait en nombre sur celles de Reims, plus onctueuses, plus parfumées.

Il y avait quelques bonbons, des noix, des pommes, un porte-plume, un jeu de crayons, deux cahiers, une balle et un beau livre.

Le beau livre : c'était vraiment le cadeau. Il était relié de rouge, sa tranche était dorée, ses pages illustrées. On y voyait de bonnes gens, le cours des saisons, les plumages des oiseaux; on y lisait des histoires gaies ou tristes dans le recueillement silencieux de l'hiver.

Pour redevenir enfant, pour retrouver sa pureté perdue, il suffit que l'homme rouvre aux pages sou-

valetaille, il ne fut pas difficile de créer autour de ce personnage cette légende de patron des enfants, tout comme saint Nicolas. La poésie n'y perd absolument rien, au contraire.

Cette tournée du landgrave est corroborée par une coutume judiciaire dans le duché de Brabant au XII^e siècle. A cette époque, l'ammann de Bruxelles tenait ses audiences générales judiciaires après Pâques et après Noël à Bruxelles, Uccle, Saint-Gilles, Overijse, Merchtem, Vilvorde, Tervueren, Duisburg, Asse, Rhode-St-Genèse, Ruysbroeck et Capelle au Bois (1).

Or, c'est précisément dans le Brabant d'expression flamande que la coutume a survécu le plus longtemps et l'est encore par-ci par-là.

Nous pouvons l'assurer que cela ne manquait pas du tout ni de charme, ni de poésie, les préparatifs pour la Mi-Carême. Dès la disparition des neiges, nous ruâmes vers les collines pour y cueillir les herbes sèches pour l'âne du Comte (son cheval blanc de jadis s'était transformé en âne...) à tel point que notre provision aurait amplement suffi pour tous les ânes du Royaume.

Nous possédions dans notre humble village de jadis, deux petites boutiques à friandises : l'un chez « Wijntje », l'autre « chez Jeannette ». Pendant les quinze jours avant la Mi-Carême, nous allâmes coller le nez à leurs vitres pour y admirer et essayer de deviner ce que le bon Comte allait laisser choir dans notre panier. Et, mon Dieu ! qu'est-ce que cela représentait-il ?

Foin de trains électriques, de poupées parlantes ou marchant seules. Non : quelques objets en chocolat, en sucre rouge, des noix du Brésil, une orange, quelques figues ou dattes. Mais, de quoi nous rendre plus heureux que les enfants gavés de nos jours.

Comme nous le disions plus haut, nous pensons qu'il reste très peu de villages où passe encore le Comte de la Mi-Carême, le dimanche de Laetare. Qui pourrait nous renseigner à ce sujet ?

C. DERIE DU BRUNQUEZ,

Secrétaire de Comité Scolaire Honoraire
de la Ville de Bruxelles.

(1) Nous avons eu le bonheur de recueillir ce renseignement dans l'excellente « Histoire de Linkebeek » par C. Theys et J. Geysels.

LE CULTE DE SAINT-NICOLAS

Dans son intéressante monographie sur le culte de saint Nicolas, Karl Meisen place en France septentrionale le point de départ de son extension en Europe.

Le culte de ce saint aurait été rapporté de la Sicile par les Normands et se serait fixé, vers 1050, en Normandie. A cette époque, saint Nicolas était considéré comme patron des bateliers et protecteur contre les tempêtes et naufrages.

Si cette théorie est correcte, comment expliquer la présence à Liège d'un temple à lui dédié en l'an 1030, celui de « Saint Nicolas aux Mouches », à cause des moucherons qui furent chassés par sa prière ?

Le Patron des Incrédules

LORSQU'ON lui conte une bonne histoire, si l'on voit qu'il hésite à croire et qu'« il ne rie que d'une joue », on dit de lui « qu'il est comme saint Thomas : il ne croit que ce qu'il voit ».

Chacun connaît cette allusion chrétienne au refus de l'apôtre d'ajouter foi à une apparition du Seigneur, après sa résurrection.

Nul n'ignore non plus les nombreux usages qu'apporte la fête de ce saint.

Jusqu'au XVIII^e siècle, ce jour-là était jour de congé, et les ménagères en profitaient pour faire la grande lessive et le nettoyage des chambres, afin que tout soit impeccable pour les fêtes de Noël.

Dans les campagnes wallonnes, les écoliers chantaient encore, il y a quelques années :

« Saint Thomas
Lave tes draps
Dans trois jours, Noël viendra ».

Ailleurs, une ancienne coutume voulait que les enfants, les domestiques ou les ouvriers essaient d'enfermer les parents ou les maîtres dans une pièce quelconque de la maison.

S'ils y réussissaient, ils avaient droit à une distribution de linge, mouchoirs, chemises, écharpes, etc.

Cet usage n'a pas encore disparu de nos jours et nous connaissons plus d'un père de famille qui, immanquablement, le jour de la Saint-Thomas, se voit enfermer quelque part, à la disposition de ses petits tyrans d'enfants. Ajouterons-nous qu'en bons papas, compréhensifs et généreux, ils aident quelque peu, avec la complicité des mamans, à ce que la coutume ne se perde pas ?

A L'ETRANGER

Certains auteurs croient que les usages de la Saint-Thomas sont belges par excellence et qu'on ne les trouve qu'en Flandre et en Wallonie.

Ils sont dans l'erreur. Le fait, pour les enfants, de faire la loi ce jour-là, aussi bien dans les familles que dans les écoles, se retrouve au Danemark où les écoliers se donnent également (comme à Saint-Trond), des titres tels que roi, empereur et impératrice en se ceignant la tête d'une couronne.

Dans les écoles, on se livre à des jeux, à des farces de toutes sortes et on brûle la fêrle du maître.

La coutume d'enfermer parents ou maîtres pour obtenir la promesse d'un régal, qui s'appelle « Thomassen » à Bruges, trouve son pendant en Angleterre où cette fête est marquée par le « Thomassing », qui consiste à aller mendier l'aumône ou des provisions pour Noël, en donnant parfois une brindille de houx ou de gui en échange.

UNE COUTUME PAIENNE ?

On rattache le motif de cet usage au fait que Jésus-Christ étant entré, après sa résurrection, dans une maison dont les portes étaient soigneusement fermées, humilia l'incrédule Thomas qui avait refusé

d'ajouter foi à une apparition du Seigneur. L'usage, dit-on, rappelle au chrétien l'impuissance de l'homme qui doit demander qu'on lui ouvre la porte là où le Fils de Dieu entre en dépit des portes fermées.

Cette explication est ingénieuse, mais il est aussi possible d'en trouver une autre, en fixant son attention sur la place que saint Thomas occupe dans le calendrier où il est, pour ainsi dire, le portier solsticial. N'est-il pas équitable de donner quelque chose à l'entrée dans le palais lumineux du soleil renaissant ?

L'usage chrétien ne nous révèle-t-il pas une autre coutume païenne se rapportant à la manière dont on obtenait en ce jour accès aux temples solaires ?

En effet, on en trouve le motif dans l'étymologie du mot Thomas qui en chaldéen signifie « obscurité », en affinité avec stupeur, ténèbres de l'esprit, engourdissement.

En sa qualité de saint solsticial et sans doute aussi d'architecte, Thomas tient souvent l'équerre en main.

Un axiome dit aussi :

Thomas, c'est cette vie que la mort poursuit;
Le jour bien court, puis longue est la nuit.

D'autre part, le premier jour de l'hiver a donné lieu à ce vieux dicton populaire, bien connu dans la région de Verviers :

« A la Saint-Thomas,
Cuis ton pain, et bue tes draps
Car sitôt cuit et sitôt bué,
Tu verras le jour de Noël. »

En effet, dans trois jours, c'est Noël, et déjà le chant des anges, comme dit le poète, annonce la Nativité...

UN DON PIBUX

En plusieurs localités du haut Palatinat il est d'usage que les personnes qui portent le nom de Thomas se cotisent pour faire un présent à un enfant qui, en ce jour, reçoit dans l'endroit où habite le nom de l'incrédule apôtre de Jésus-Christ.

De même lorsqu'un Thomas, un peu ou beaucoup, en tels lieux, il manque rarement d'être invité par son oncle pour l'enfant qui, le jour de l'enterrement, a été baptisé du nom de Thomas, dans l'église où il doit être célébré.

La coutume de faire un cadeau à l'enfant qui, ou baptisé, dans l'une ou l'autre localité, se célèbrent les obsèques d'un défunt, a aussi existé jadis en Belgique.

Michel Drieux, chanoine de l'église de Saint-Thomas à Louvain, et qui, en 1559, a fondé en cette ville son testament, plusieurs bourses pour la fondation de mairies, la philosophie, le droit et la théologie, a à cette fin, « juxta moram patris », à l'usage de Volkrinckhoven (aujourd'hui bourg du département du Nord, en France), deux florins de Rhin.

CALENDRIER TOURISTIQUE ET FOLKLORIQUE

DECEMBRE

- 1 BRUXELLES : Exposition Ile de France - Brabant, Palais des Beaux-Arts, ouverte jusqu'au 16 décembre.
- 9 BRUXELLES : « Les Amis du Rail » : Conférence sur « Grandeur et prestige de l'Ile de France », par Georges Dopagne. — Cinéma Mirano, 38, chaussée de Louvain, à 10 heures.
- 15 KEERBERGEN : Fêerie d'automne et fêtes de fin d'année du 15 décembre au 2 janvier 1963.
- 24 DANS LES GRANDES ABBAYES : Messe de Minuit.
- DANS LES GRANDS CENTRES : « Fêeries de Noël et illuminations.

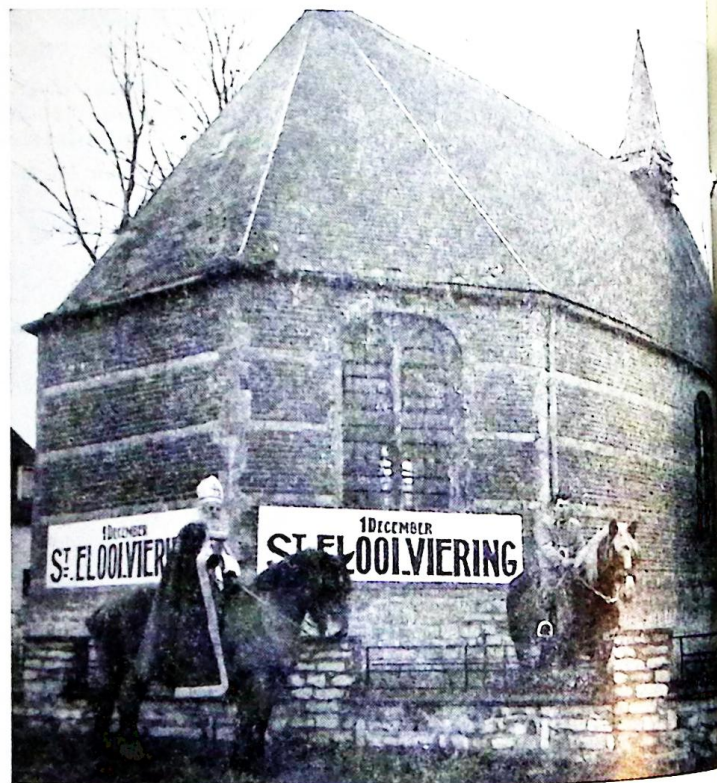
JANVIER 1963

- 6 UN PEU PARTOUT : Cortège des Rois Mages.
- 27 GAMMERAGES : Fête folklorique à l'occasion de la Saint-Paul. (Cette coutume remonte à l'année 1382.)

FEVRIER

- 2 LOUVAIN : Fête patronale de l'Université. Messe solennelle en la Collégiale Saint-Pierre. Cortège.
- 10 BRUXELLES : « Les Amis du Rail » : Conférence sur « Châteaux, histoire, souvenirs... », spectacle « Son et Lumière » du Val de Loire, par René Briade. Cinéma

Mirano, 38, chaussée de Louvain, à 10 heures.



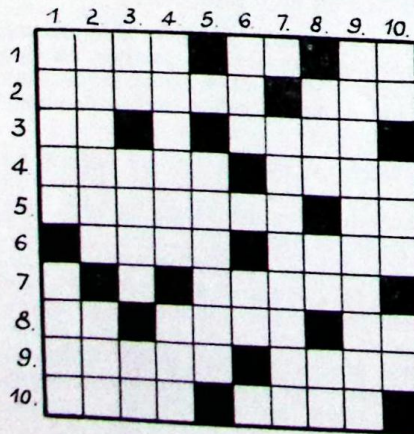
Le 1^{er} décembre, forgerons et propriétaires de tracteurs se rendent en pèlerinage à la chapelle St-Eloi (Hasselberg) à l'occasion de la fête de leur patron.

NOS MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 36

HORIZONTALEMENT.

- 1. Nom d'un château de Melsbroek. — Petit village près de Louvain. — Parcours des yeux.
- 2. Château de Rixensart. — Ressemblance.



- 3. Phonétiquement : allez latin. — Rivière du Brabant.
- 4. Autre rivière du Brabant. — Sert à protéger.
- 5. Ecrivain belge qui repose au cimetière de Laeken. — Phonétiquement : faubourg de Bruxelles.
- 6. Petit village brabançon situé à l'ouest de Hoegaarden. — Lettre grecque.
- 7. Hameau du Brabant qui possède un château.
- 8. Préfixe. — Diplomate français. — Possessif.
- 9. Nom d'un château de Jodoigne. — Palmier de Malaisie.
- 10. Partie du monde. — Célèbre chimiste brabançon, natif de Louvain (1813-1891).

VERTICALEMENT.

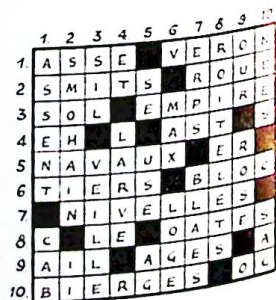
- 1. Peintre de renom représenté au Musée des Beaux-Arts d'Ixelles. — Surnom donné au Wavrien.
- 2. Affluent de la Dyle qui arrose Nodebais et le village qui porte son nom. — Petit village brabançon, au nord de Vilvorde.
- 3. Métal précieux. — Prénom masculin. — Note.
- 4. Chanter à la manière tyrolienne. — Défalque.

SOLUTION

DU

PROBLEME

N° 35



Joyeux projets de Réveillon

DECEMBRE, mois des fêtes et période d'amicales réunions, doit trouver les femmes prêtes et parées. Voilà pourquoi, dès maintenant, elle vont imaginer des robes habituelles, des coiffures exceptionnelles capables de les transformer, d'apporter en fin d'année, le rêve et la fantaisie de rigueur à cette époque.

Tout en nuances

La couleur paraît essentielle, en ce moment. C'est elle (sans jeu de mot) qui donne le ton de la mode et la transforme à son gré, avec audace ou discrétion, avec charme ou exubérance.

Mais, cette année (l'a-t-on suffisamment répété), le noir et le blanc triomphent du matin au soir, tantôt seuls, tantôt opposés, en harmonies savantes ou naïves.

De velours et de soie

L'éclat des satins, le bruissement des taffetas, la souplesse des mousselines et la douceur des velours, sont irrésistibles. Rien ne les surpasse pour les robes dansantes, les manteaux précieux, les accessoires nouveaux que chacune a droit de choisir actuellement.



ISEULT. — Une coiffure simple, douce et gracieuse, mais une coupe adroite et un postiche éventuel donnent énormément de charme aux jeunes visages. (Delbôve).

NOIR OU BLANC ?
Les deux se valent. Les deux ont leurs avantages cet hiver et cela dépendra de l'opposition. D'une part, le fourreau blanc, exécuté en dropyn, se tord à la taille, formant les bretelles étonnes. L'autre, De l'autre, la robe en drap de laine, toute rebrodée de fils se drapant sur une jupe en corolle et un discret dessous (surdard Sagardoy). A vous d'en juger, de préférer celle en noir pour être belle en fin d'année.



HESITATION
 Sur un fourreau de jersey tergal noir, le dos drapé en bénitier est caractéristique de la mode actuelle, de même que la taille soulignée de nervures parallèles (Bella).



GIULIETTA
 Juvénile et tendre, cette adolescente a choisi une coiffure romantique dont le volume, massé au sommet de la tête, rend plus fragile encore le délicat profil (Robert).

FRILEUSE
 Les châles de grand-mère remplacent désormais les étoles plus banales, et s'apparentent, en principe, aux robes qu'ils accompagnent, à la manière de cet ensemble réalisé en crylor façonné, noir brillant, que borde avec élégance un ruban de satin ton sur ton (Nina Ricci).



obligation de faire plaisir à tel ou tel, de rivaliser d'ingéniosité dans le choix des cadeaux.

C'est merveilleux, à quel point les souhaits (même les plus baroques ou imprévus) peuvent désormais se matérialiser! Il suffit d'aller de boutiques en magasins pour admettre la variété incroyable de surprises à offrir ou à convoiter.

En voici quelques-unes, parmi des milliers...

— des bijoux de jais (la folie du moment) en clips, bracelets, colliers ou pendants d'oreilles de diverses dimensions (Innovation);

L'importance des bijoux

Vrais ou faux, réduits ou importants, les bijoux sont indispensables aujourd'hui. La moindre robe ou le tailleur le plus classique se métamorphose dès qu'un rang de perles ou un cabochon scintillant agrémente son encolure. Sans lui, le vêtement paraît triste, sans lui la femme a moins d'assurance.

Or, pourquoi se priver d'une séduction à laquelle bien peu résistent d'ailleurs. Pourquoi renoncer aux bijoux alors que nous connaissons leur pouvoir et la diversité de leurs aspects?

Shopping improvisé

Avant Noël, chacun se découvre un cœur généreux, une



MARQUISE
 Pour habiller un généreux décolleté, cette parure de brillants « marquise » accorde le collier aux bijoux d'oreilles délicatement ouvragés (Chaumet).



MONDAINE
 La mousseline noire connaît, cette année, un succès fulgurant. La voici mise à profit pour une robe séduisante, dont les manches « chapeau » se resserrent au poignet par un ruban et sont fixées à la ceinture du modèle (Pierre Cardin).



OR ET JAIS
 Le jais triomphe cet hiver. En bijoux légers ou importants, en bracelets ou colliers, tel qu'en voici proposé, monté sur chaîne d'or et traité en perles de plusieurs dimensions (Innovation).



ANTINEA

Dans le style grec, les drapés sont favorisés actuellement et découvrent le dos sans modestie. A l'image de cette robe en jersey tergal blanc, animée d'un bijou sur l'épaule et gracieusement façonnée à partir de la taille imprécise (Pierre Billet).

←

PETIT GALA

Pour couvrir une robe élégante, ce manteau en satin tralbe fermé de jais et terminé d'un col écharpe semble tout indiqué (Madeleine de Rauch).

→



EUGENIE

Rappelant le style « empire » à taille haute et décolleté profond, cette robe en laine et soie de Schwarzenbach s'habille d'un clip scintillant et d'une coiffure en plumes d'autruches (Nina Ricci).

↓

- la pipe surprise, habillée de phoque et dissimulant sous le couvercle doré de son fourreau des... cigarettes (Louise Fontaine);
- un miroir romantique, pour la coiffeuse ou le sac à main, ourlé d'une tresse d'or ou d'argent (Pierre Peters);
- des jarretières froufrouantes, en dentelle noire sur fond rose ou bleu (Galerie Anspach);
- un chèque beauté assurant à sa destinataire une ou dix séances chez le coiffeur de son choix;



- une ceinture de cuir étroit, terminée de deux pompons de fourrure, noire ou blanche, cela va de soi ! (Bon Marché);
- trois paires de bas dans une pochette de voyage;
- une inscription à la discothèque nationale (pour les jeunes, c'est un cadeau apprécié);
- un « manteau » pour le chien;
- une série de boîtes lingères, recouvertes de cretonne fleurie (Inno);
- un plumeau électri-

- que pour la voiture de monsieur et les fauteuils de madame (Moulinex);
- une cagoule de velours, ourlée de marabout;
- tout un casino chez soi : le coffret de jeux enrobé de cuir rouge ou noir;
- une écharpe de mohair écossais, douce, moelleuse et légère;
- un jeu de broches à cheveux (Duette);
- un abonnement à la Revue « Brabant » de la Fédération touristique (4, rue Saint-Jean, à Bruxelles);
- un billet d'excursion (une journée en Hollande ou au Luxembourg, par exemple);
- un atomiseur parfumé, en cristal ou métal doré;
- un briquet « bijou », en laque de Chine (Dupont), (etc.)

FRANÇOISE.

DISCRETION

Lors d'un réveillon familial, cet ensemble de laine et rhodia fera vermeille; d'autant plus que la robe décolletée se portera sans la veste pour les fêtes, plus brillantes, de fin d'année (Lempereur).



HERMIONE

Du noir et du blanc, même pour la journée on accorde harmonieusement le drapé clair et le vison foncé; pour un manteau valable aussi bien en ville que le soir (Edouard).

FRENCH CANNON

L'escarpin classique ne l'est plus tout autant depuis qu'une tresse d'ottoman noir parait la découpe soignée qui allège la chaussure d'un côté (Dior: trois fois Christian Dior).



SAINTIE BARBIE

EN Belgique, il est peu de saints patrons qui soient fêtés avec autant de cœur et de véritable ferveur que cette frêle petite sainte que son passé de noble Romaine ne désignait guère, semble-t-il, comme patron-



ART BRABANÇON
(vers 1500).

Une Sainte-Barbe qui, par son attitude, ses vêtements, les détails de sa chevelure et les caractères de son visage, rappelle une statue de la patronne des mineurs (au centre) conservée à l'église Notre-Dame du Bon Secours à Bruxelles et que les érudits situent vers 1480, tout en étant certains de son origine bruxelloise parce qu'elle est marquée d'un maillet.



ne des travailleurs aux métiers les plus rudes et les plus dangereux : mineurs de la houille, du fer et de l'uranium, fabricants de poudre, carriers faisant sauter la roche à la dynamite, tous les ouvriers pour qui le travail et le risque ne font qu'un, tout au long du jour et même de la nuit.

Sa fête, le 4 décembre est un jour de lumière, pour tous nos pays noirs.



SAINTE BARBE.
(Travail malinois
vers 1585.)

Statuette de dévotion dans laquelle on trouve le charme des statues de la fin des temps gothiques.